

ÉDITION SPÉCIALE

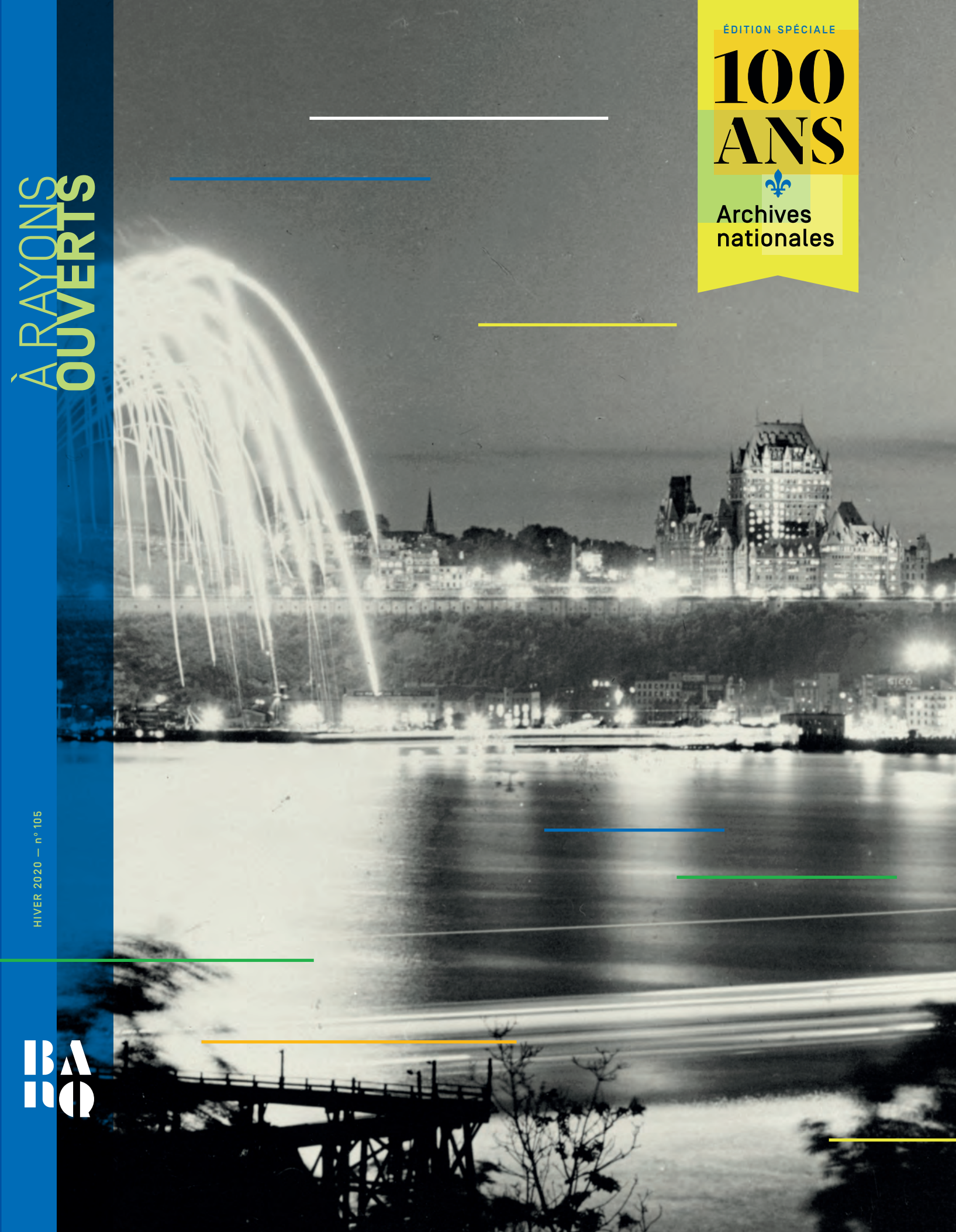
100
ANS



Archives
nationales

À RAYONS
OUVERTS

HIVER 2020 — n° 105





3 MOT DE LA MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

DOSSIER

Les Archives nationales ont 100 ans Cette histoire nous mènera loin!

- 4 Les archives, l'âme de la nation
- 7 Les archives du Québec, un écosystème à protéger
- 9 L'histoire mouvementée des archives
Du début de la Nouvelle-France jusqu'en 1920
- 12 Regard sur 100 ans d'histoire
Les Archives nationales de 1920 à 2020
- 16 Les archives, témoins privilégiés de la vitalité et de la diversité des régions du Québec
- 23 La *Loi sur les archives* au Québec
Pour une gestion responsable des archives et la constitution d'une mémoire durable
- 26 Des partenariats innovants au service de nouveaux publics

- 29 L'archivistique
Vieux métier, jeune profession et discipline émergente
- 30 L'archiviste de demain, un être multidisciplinaire



LA VIE DE BANQ

33 L'utilisation des *Rights Statements* et des licences Creative Commons dans BANQ numérique



- 34 Quand l'auteur devient éditeur
- 34 Une nouvelle vitrine Web pour découvrir la richesse des activités de BANQ
- 35 La plateforme éducative
Notre territoire, nos identités
- 36 Au cœur des besoins des communautés
Les Lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec 2019
- 36 *Les Statistiques de l'édition au Québec*
Une refonte et les premiers chiffres sur l'édition numérique
- 37 BANQ : une nouvelle agence ISNI

RUBRIQUES



- 38 D'art et de culture
- 39 Coup d'œil sur les acquisitions patrimoniales

PHOTOGRAPHIE DE LA COUVERTURE : Vue panoramique de Québec prise de Lévis, au soir du « Jour de la Victoire », 8 mai 1945. BANQ Québec, fonds J. E. Livernois Ltée. Cette photographie a été inscrite en 2018 au Registre de la Mémoire du monde de la Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO).

RÉDACTRICES EN CHEF
Isabelle Crevier et Claire Séguin
DIRECTION ARTISTIQUE ET PRODUCTION
Jean Corbeil
CONCEPTION GRAPHIQUE
Dominique Mousseau
RÉVISION LINGUISTIQUE
Nicole Raymond

COMITÉ ÉDITORIAL
Daniel Chouinard, François David, Geneviève Gamache-Vaillancourt, Marie-Michelle Hamel, Michèle Lefebvre et Nicole Raymond
PHOTOGRAPHIES
Laval Bouchard : p. 7 (B. Wilbrenner), p. 8 (R. Douville) • iStockphoto : p. 6, 31 • Satory Laffitte : p. 7 (A. Roy) • Louise Leblanc : p. 8 (R. Garon, S. Lemieux et C. Couture), 14 • Michel Legendre : p. 5, 8 (N. Charbonneau), 23 • Sophie Morel : p. 21 • Nicola-Frank Vachon : p. 8 (H. Laverdure) • Bernard Vallée : p. 8 (F. Beaudin)

Cette publication est réalisée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ). Nous tenons à remercier les artistes, les ayants droit ainsi que les entreprises et organismes qui ont bien voulu nous permettre de reproduire leurs œuvres et les documents.

La revue *À rayons ouverts - Chroniques de Bibliothèque et Archives nationales du Québec* est publiée deux fois par année et distribuée gratuitement à toute personne qui en fait la demande. On peut se la procurer ou s'y abonner en écrivant à aro@banq.qc.ca ou encore à :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Direction de la recherche et de la diffusion des collections patrimoniales
2275, rue Holt
Montréal (Québec) H2G 3H1

On peut consulter *À rayons ouverts* à banq.qc.ca.

Toute reproduction, même partielle, des illustrations ou des articles publiés dans ce numéro est strictement interdite sans l'autorisation écrite de BANQ. Les demandes de reproduction ou de traduction doivent être acheminées à la rédaction.

NOTE SUR LES ILLUSTRATIONS
À moins d'avis contraire, les illustrations figurant dans *À rayons ouverts* sont tirées de documents issus des collections de BANQ. Les légendes des documents d'archives de l'institution comportent la mention du centre où ils sont conservés et du fonds dont ils font partie afin de permettre de les retracer à l'aide d'Advitam. Tous les autres documents de BANQ présentés dans la revue peuvent être trouvés en consultant le catalogue. Ces deux outils de recherche sont disponibles à banq.qc.ca.

Tous les efforts ont été faits par BANQ pour retrouver les détenteurs des droits des documents reproduits dans ce numéro. Les personnes possédant d'autres renseignements à ce propos sont priées de communiquer avec le Secrétariat général et direction des affaires juridiques et de la commercialisation de BANQ.

Ce document est imprimé sur du papier fabriqué au Québec contenant 100 % de fibres recyclées postindustrielles, certifié choix environnemental ainsi que FSC Mixte à partir d'énergie biogaz.

© Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2020
ISSN 0835-8672 (imprimé)
ISSN 2560-788X (en ligne)

Bibliothèque
et Archives
nationales

Québec





Après 100 ans, force est de constater que les Archives nationales ont brillamment rempli leur mission, tout en relevant les défis d'une tâche devenue, au fil des décennies, d'une grande ampleur.

C'est avec un très grand plaisir que je m'associe à vous tous pour souligner le 100^e anniversaire de la création des Archives nationales du Québec.

Ce fut le 2 septembre 1920 que Louis-Alexandre Taschereau confia à Pierre-Georges Roy, premier archiviste national de notre histoire, le mandat de conserver le patrimoine documentaire constitué de toutes les archives relatives au Québec, produites ici ou à l'étranger, ainsi que de tous les documents présentant un intérêt culturel.

Cent ans plus tard, force est de constater que les Archives nationales ont brillamment rempli leur mission, tout en relevant les défis d'une tâche devenue, au fil des décennies, d'une grande ampleur. Vie religieuse et artistique, aventures politiques et militaires, sports et loisirs, métiers et occupations, personnalités connues et vie quotidienne du peuple, éphémérides et généalogies, vie sociale et familiale, il n'est pas un aspect de l'activité humaine qui échappe à l'attention des mémorialistes de haut niveau que sont les archivistes.

L'excellence des services-conseils, la passion du travail, la recherche de pointe, la parfaite mise en valeur des innombrables trésors du passé et l'interprétation fine d'antiques écrits ne sont que quelques-uns des aspects que j'ai plaisir à souligner lorsque je témoigne des qualités du personnel de nos Archives nationales. Ces femmes et ces hommes sont des « acteurs culturels » de premier ordre qui possèdent une expertise dont nous avons tout lieu d'être fiers. Leur travail s'effectue bien souvent en marge de la scène publique, mais il est tout sauf banal, car il s'agit de donner aux citoyennes et citoyens les clés pour comprendre l'évolution du Québec et du monde dans une société où le triage, la conservation et la communication des connaissances sont plus que jamais nécessaires.

À titre de ministre de la Culture et des Communications, j'invite le Québec tout entier à prendre connaissance du travail de nos Archives nationales en célébrant avec son personnel 100 ans d'une expertise exceptionnelle. Cent ans à préserver de l'oubli et des assauts du temps une masse phénoménale de documents et d'objets s'ordonnant comme une vaste chronique de l'évolution de notre société; 100 ans à rendre compte de la marche de notre nation et du monde à partir d'époques remontant parfois à un très lointain passé; 100 ans à parfaire un instrument collectif irremplaçable qui conjugue la conservation du patrimoine à la diffusion de la connaissance dans un souci de mise en valeur de notre culture. ■

Nathalie Roy

LES ARCHIVES, L'ÂME DE LA NATION

100 ANS



Archives
nationales

par **Jean-Louis Roy**, président-directeur général de BANQ

Dans les pages qui suivent, vous lirez l'histoire fascinante des Archives nationales du Québec, dont nous célébrons le centenaire en 2020. Cette histoire témoigne de la construction, par le peuple québécois, d'une société avancée, culturellement et socialement, à l'extrême est du continent nord-américain. Les Archives nationales du Québec constituent un bien commun enrichi par tous ceux et celles qui ont apporté leur concours à cette construction singulière.

Nos archives portent des dizaines de milliers de signatures, de Champlain à Borduas, d'Anne Hébert à Maurice Richard, de Miron à Marguerite Bourgeoys, de Jean Drapeau à Lise Payette, de Roger Lemelin à Louis-Joseph Papineau, de Gilles Vigneault à Crémazie, du curé Labelle à Madeleine Parent, d'Honoré Mercier à Maurice Duplessis, René Lévesque et tous nos premiers ministres. Elles gardent mémoire de nos rassemblements religieux, syndicaux, coopératifs, régionaux, étudiants, corporatifs, de nos crises maîtrisées mais puissantes, de la conscription à la crise d'Octobre, mémoire aussi de nos procès les plus retentissants. Elles enregistrent nos continuités et nos ruptures telle la Révolution tranquille, les étapes de l'occupation du territoire national et celles de notre urbanisation progressive. Elles témoignent de nos ancrages spirituels et éthiques, de nos rapports au monde, depuis notre maîtrise de l'agriculture, de la foresterie et du commerce transcontinental aux XVIII^e et XIX^e siècles et notre appropriation des exigences de l'industrialisation jusqu'à notre conquête progressive des

▽ Participants à la Carifête, photo sélectionnée pour l'exposition *Visages de Montréal*, juillet 1990. BANQ Vieux-Montréal, fonds Serge Jongué (P770, S1, D13, P28).
Photo : Serge Jongué.





technologies les plus avancées du temps. Enfin, elles témoignent de nos échanges avec les Premières Nations et les centaines de milliers d'immigrants venus enrichir notre expérience des leurs. Cette impressionnante multiplicité a été portée par l'âme de notre nation qu'elle a, par ailleurs, façonnée dans le temps tout au long de l'histoire. Tel est le contenu de nos archives.

Sans doute les prochains chapitres dans la vie de nos Archives nationales refléteront-ils les mutations qui s'imposent au moment même où j'écris ces lignes. Sans doute aussi nos chercheurs et nos stratèges trouveront-ils dans notre passé certains des matériaux qui les aideront à imaginer notre avenir. Les exemples sont légion de nos expériences collectives susceptibles de contribuer à mieux dégager notre avenir : de la plaidoirie essentielle d'Honoré Mercier en défense de l'autonomie du Québec à la nationalisation de l'électricité, de *Refus global* aux liens à la nature de nos compatriotes des nations autochtones, de l'insertion de la doctrine coopérative dans les domaines de l'épargne, du logement et de l'agriculture à la création des fonds de solidarité, de la proclamation de la langue française comme langue officielle aux divers énoncés de politiques culturelles... Nos Archives nationales sont utiles, indispensables pour construire notre avenir commun.

Les changements en cours du monde nous obligent à nous repenser, à nous resituer, à nous intégrer dans une communauté internationale recomposée radicalement. Notre époque est marquée par ce que l'Organisation de coopération et de développement économiques appelle le « basculement de la richesse » de l'Ouest vers l'Est et le Sud de la planète, par le déploiement universel de la civilisation numérique et par l'évolution démographique en cours. Cette évolution fait entrevoir, au milieu du siècle, une humanité dont 80 % des membres vivront en Asie et en Afrique et 20 % en Europe et en Amérique. En conséquence de ces changements, de nouvelles cartes économique, culturelle et linguistique du ►



△ Cahier manuscrit portant l'inscription « Picard » sur la couverture, qui contient des mots en français avec leur traduction en huron-wendat, s. d. BANQ Québec, fonds Famille Picard (P883, 2007-01-016/2).



Je fais le postulat que les institutions patrimoniales doivent contribuer à consolider le pôle national dans un temps où la mondialisation est renforcée par cette nouvelle architecture des puissances, des technologies et des cultures.

monde s'imposent. Dans sa diversité actuelle et future, le Québec constitue un fragment de cet espace redessiné. Comment se repenser, se resituer et s'intégrer dans cette communauté internationale dont le centre se déplace vers l'Asie, dans cette communauté internationale qui voit l'émergence de nombreux nouveaux pôles culturels et de nouvelles affirmations linguistiques ? Je fais le postulat que les institutions patrimoniales doivent contribuer à consolider le pôle national dans un temps où la mondialisation est renforcée par cette nouvelle architecture des puissances, des technologies et des cultures.

Ce monde nouveau porte également la couleur de pans entiers de la population qui, partout dans le monde, élèvent la voix pour raconter eux-mêmes leur histoire, comme les nations autochtones dans le monde et chez nous. Ceux qui ont été exclus de la narration de l'histoire sont, partout sur la planète, en rangs serrés pour la récupérer. À la lumière de ces revendications se dessine un récit actualisé et enrichi du passé. L'archiviste d'aujourd'hui et de demain doit garder cette perspective en tête en réfléchissant à ses pratiques.

Les vertigineuses évolutions technologiques en cours marqueront aussi l'avenir des archives. Il importe que les autorités politiques prennent la pleine mesure de la production politique, économique, scientifique, culturelle et sociale qui emprunte désormais les supports numériques. En conséquence, la *Loi sur les archives* doit être revue urgemment. Après l'adaptation de cette loi aux exigences du temps, les prochaines étapes auront certainement à voir avec le développement de l'intelligence artificielle, qui donnera à l'historien, au sociologue, au chercheur, des outils encore plus performants pour faire parler les archives. Déjà, l'humanité est équipée différemment et plus puissamment pour connaître, interpréter et réfléchir son passé en vue de la construction de son avenir.

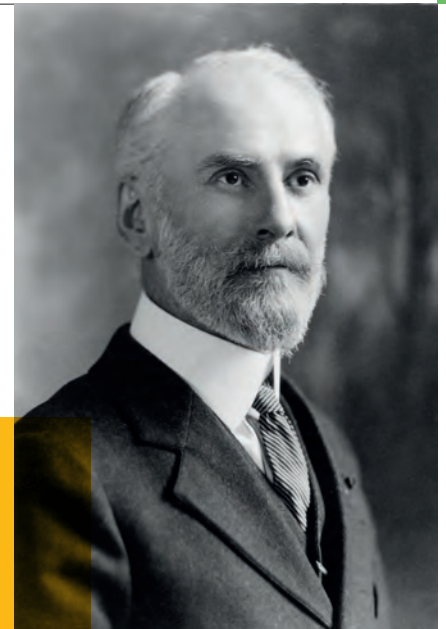
Dans *Mal d'archive*, Jacques Derrida affirmait que « l'archive est un gage d'avenir ». En effet, au moment où les archives sont constituées, nul ne sait l'utilisation qui en sera faite, les questionnements, les réflexions, les discussions auxquels elles mèneront. Mais elles ont fonction de socle, aussi d'espoir que ce que nous faisons a du sens dans la continuité constitutive de l'histoire, celle que nous avons reçue, celles que nous léguerons. Merci aux archivistes de porter cet espoir. Et bon 100^e anniversaire aux Archives nationales du Québec. ■

LES ARCHIVES DU QUÉBEC, UN ÉCOSYSTÈME À PROTÉGER

par **Hélène Laverdure**, conservatrice et directrice générale des Archives nationales

« Je ne me dissimule pas la responsabilité que le gouvernement de la Province a mise sur mes épaules en me confiant [...] le soin de ses archives historiques. En effet, de l'aveu de tous les connaisseurs, ces archives sont les plus précieuses de tout le pays¹. »

Pierre-Georges Roy



△ Pierre-Georges Roy
Conservateur, 1^{er} septembre 1920 - 10 novembre 1941²

En plus d'afficher un intérêt marqué pour les manuscrits anciens, Pierre-Georges Roy, le premier archiviste du gouvernement de la province de Québec, était conscient de la valeur des documents produits par les autorités gouvernementales et de l'importance de les conserver. Tout comme lui, j'ai une sensibilité marquée pour les documents qui sont créés chaque jour au sein des ministères et des organismes publics. Depuis 1920, le rôle de l'archiviste reste fondamentalement le même : celui d'organiser l'information créée pour répondre à un besoin, de déterminer celle qui a de la valeur, de la sauvegarder pour le citoyen et de transmettre cet héritage aux générations futures. Comme l'indiquent mes collègues plus loin dans ce numéro, l'archiviste doit travailler de concert avec des spécialistes d'autres disciplines et s'intégrer dans le processus de création de l'information. Si l'évolution accélérée de la technologie apporte son lot de difficultés et de défis, elle fournit également des solutions. Il nous incombe de les mettre en œuvre !

La présence de BANQ dans les régions permet de faire valoir la diversité et la spécificité de chacune d'elles. Ainsi, les archives publiques et privées conservées sont à l'image de tous les Québécois, qu'ils soient abitibiens, gaspésiens ou montréalais. Reconnaître l'importance des régions dans l'édification de notre mémoire collective est ►



△ Antoine Roy
Conservateur, 11 novembre 1941 - 3 mars 1963



▷ Bernard Wilbrenner
Conservateur, 17 novembre 1963 - août 1967



△ Raymond Douville
Conservateur, 18 décembre 1969 - février 1971



△ André Vachon
Conservateur, 28 juin 1971 - 31 mars 1976



△ François Beaudin
Conservateur, 7 septembre 1976 - 1^{er} mars 1980



△ Robert Garon
Conservateur, 17 novembre 1980 - 14 décembre 2000



△ Sylvie Lemieux
Conservatrice, 22 octobre 2001 - 20 janvier 2006



△ Carol Couture
Conservateur, 31 janvier 2006 - 31 janvier 2012



△ Normand Charbonneau
Conservateur, 1^{er} février 2012 - 10 mars 2015



△ Héliane Laverdure
Conservatrice, 31 août 2015 à aujourd'hui

une préoccupation constante de BANQ, mais cette dernière ne peut prendre en charge toutes les archives du Québec. Collectivement, nous avons la responsabilité de préserver les archives, quels que soient leur provenance (par ex. de communautés culturelles, du gouvernement, de congrégations religieuses, etc.) et les thèmes qu'elles documentent. Il en va de notre histoire, de notre identité.

J'aimerais souligner ici la contribution essentielle des anciens employés et celle des employés actuels des Archives nationales, et saluer leur dévouement constant. Spécialiste,

généraliste, médiateur, conseiller, agent de bureau, personnel de soutien, historien, technicien en documentation, archiviste, tous sont importants. Depuis 100 ans, 11 conservateurs et conservatrices se sont succédé, chacun avec sa personnalité, mais tous avec la détermination de préserver les archives pour les citoyens d'aujourd'hui et de demain. Bon anniversaire à tous! ■

1. *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec pour 1920-1921*, Québec, Louis-A. Proulx, 1921, p. V.

2. Voir l'Arrêté en conseil, plus loin, à la p. 12.

L'HISTOIRE MOUVEMENTÉE DES ARCHIVES

Du début de la Nouvelle-France jusqu'en 1920

par **Réнал Lessard**, archiviste-coordonnateur, BAnQ Québec

En septembre 1760, au moment de la capitulation de Montréal, les Britanniques exigent que les autorités canadiennes leur remettent tous les plans et cartes du pays. Les archives qui pourraient être nécessaires pour le gouvernement et la défense des droits des individus resteront dans la colonie. Les autres documents peuvent être rapportés en France. En réalité, ces documents seront plutôt détruits que rapatriés. La correspondance administrative reçue dans la colonie ou échangée en ►

▽ Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, Plan de la ville de Québec, carte manuscrite, Québec, 1727. BAnQ Québec, Collection initiale (P600, S4, SS2, D593).



112

Montréal le 14 Février 1839 à l'heure P.M.

Je souille et mes amis en particulier, et même
 -dent peut être une déclaration sincère de nos
 sentiments, à l'heure fatale qui doit nous
 séparer de la terre, les opinions sont toujours
 regardées et reçues avec plus d'un partialité. Un
 me chrétien se défraille en ce moment
 du voile qui a obscurci beaucoup de ses actions,
 pour se laisser voir en plein jour, l'intérêt
 et ces passions s'effacent avec ses dépouilles mor-
 -telles. Pour ma part à la veille de rendre
 mon esprit à son créateur, je désire faire
 connaître ce que je respens et ce que je pense.
 Je ne prendrais pas ce parti si je ne craignais
 qu'on ne représentât mes sentiments sous
 un faux jour on sait que le mort ne
 parle plus et la même raison d'état qui
 me fait espérer sur l'échafaud, ma conduite
 politique pourrait bien forger des contes à
 mon sujet. N'ai le temps et le désir de préve-
 -nir telles fabrications et je le fais d'une ma-
 -ière vraie et solennelle à mon heure dernière
 non pas sur l'échafaud environné d'une
 foule stupide et insatiable de sang, mais
 dans le silence et les réflexions du bûcher.
 Je meurs sans remords, je ne désirais que
 le bien de mon pays dans l'insurrection
 et l'indépendance mes vues et mes actions
 étaient et n'ont été entachées d'aucun
 crime qui dishonore l'humanité et qui
 ne soit que trop commun dans
 l'effervescence des passions déchaînées. Depuis
 17 à 18 ans j'ai pris une part active dans
 presque toutes les mesures populaires et toujours
 avec conviction et sincérité. Mes efforts
 ont

Je souille et mes amis en particulier, et même
 -dent peut être une déclaration sincère de nos
 sentiments, à l'heure fatale qui doit nous
 séparer de la terre, les opinions sont toujours
 regardées et reçues avec plus d'un partialité. Un
 me chrétien se défraille en ce moment
 du voile qui a obscurci beaucoup de ses actions,
 pour se laisser voir en plein jour, l'intérêt
 et ces passions s'effacent avec ses dépouilles mor-
 -telles. Pour ma part à la veille de rendre
 mon esprit à son créateur, je désire faire
 connaître ce que je respens et ce que je pense.
 Je ne prendrais pas ce parti si je ne craignais
 qu'on ne représentât mes sentiments sous
 un faux jour on sait que le mort ne
 parle plus et la même raison d'état qui
 me fait espérer sur l'échafaud, ma conduite
 politique pourrait bien forger des contes à
 mon sujet. N'ai le temps et le désir de préve-
 -nir telles fabrications et je le fais d'une ma-
 -ière vraie et solennelle à mon heure dernière
 non pas sur l'échafaud environné d'une
 foule stupide et insatiable de sang, mais
 dans le silence et les réflexions du bûcher.
 Je meurs sans remords, je ne désirais que
 le bien de mon pays dans l'insurrection
 et l'indépendance mes vues et mes actions
 étaient et n'ont été entachées d'aucun
 crime qui dishonore l'humanité et qui
 ne soit que trop commun dans
 l'effervescence des passions déchaînées. Depuis
 17 à 18 ans j'ai pris une part active dans
 presque toutes les mesures populaires et toujours
 avec conviction et sincérité. Mes efforts
 ont

Je souille et mes amis en particulier, et même
 -dent peut être une déclaration sincère de nos
 sentiments, à l'heure fatale qui doit nous
 séparer de la terre, les opinions sont toujours
 regardées et reçues avec plus d'un partialité. Un
 me chrétien se défraille en ce moment
 du voile qui a obscurci beaucoup de ses actions,
 pour se laisser voir en plein jour, l'intérêt
 et ces passions s'effacent avec ses dépouilles mor-
 -telles. Pour ma part à la veille de rendre
 mon esprit à son créateur, je désire faire
 connaître ce que je respens et ce que je pense.
 Je ne prendrais pas ce parti si je ne craignais
 qu'on ne représentât mes sentiments sous
 un faux jour on sait que le mort ne
 parle plus et la même raison d'état qui
 me fait espérer sur l'échafaud, ma conduite
 politique pourrait bien forger des contes à
 mon sujet. N'ai le temps et le désir de préve-
 -nir telles fabrications et je le fais d'une ma-
 -ière vraie et solennelle à mon heure dernière
 non pas sur l'échafaud environné d'une
 foule stupide et insatiable de sang, mais
 dans le silence et les réflexions du bûcher.
 Je meurs sans remords, je ne désirais que
 le bien de mon pays dans l'insurrection
 et l'indépendance mes vues et mes actions
 étaient et n'ont été entachées d'aucun
 crime qui dishonore l'humanité et qui
 ne soit que trop commun dans
 l'effervescence des passions déchaînées. Depuis
 17 à 18 ans j'ai pris une part active dans
 presque toutes les mesures populaires et toujours
 avec conviction et sincérité. Mes efforts
 ont

DOSSIER

▷ Testament politique de Chevalier de Lorimier et discours de Charles Hindelang, retranscription, entre le 14 février 1839 et 1840. BAnQ Rimouski, fonds du Séminaire de Saint-Germain-de-Rimouski (P60, P1).

Entre 1877 et 1892, les Archives de la province au bureau du registraire connaissent un développement remarquable.

son sein, les documents financiers, les archives des magasins du roi ou du Bureau de contrôle de la marine sont à peu d'exceptions près aujourd'hui disparus. Le sort des documents restés au Canada après la Conquête préoccupe les Britanniques. Un inventaire des « anciennes archives françaises » est publié en 1791¹. En 1803, s'amorce la publication d'archives. Jusqu'à cette époque, l'intérêt envers les archives reste intimement lié à leur valeur légale.

L'intérêt de ces documents pour la connaissance historique se développe au début du XIX^e siècle. La Literary and Historical Society of Quebec, fondée en 1824, acquiert des archives ou des copies d'archives canadiennes et européennes et se lance dans la publication de documents. Des communautés religieuses comme le Séminaire de Québec s'intéressent aussi aux archives. Enfin, des collectionneurs comme le juge Louis-François-Georges Baby ou Philéas Gagnon accumulent des archives qui se retrouveront plus tard, pour certaines, au sein d'institutions publiques. Comme ailleurs au Canada ou aux États-Unis, l'État intervient peu dans ce mouvement, sauf par certaines aides financières.

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 marque la naissance de la province de Québec. Il prévoit la nomination d'un secrétaire et registraire provincial qui sera responsable des archives de la province. Il permet aussi le transfert à l'Ontario et au Québec des documents ou archives de l'ancienne province du Canada. Au Québec, c'est donc le bureau du registraire qui prend en charge les « anciennes archives françaises » et une partie des archives récentes nécessaires à l'administration provinciale. Toutefois, le partage des archives entre Ottawa et Québec ne satisfait pas la province, car la plus grande partie des documents de l'ancienne province de Québec, du Bas-Canada et du Canada-Est restent sous la responsabilité du gouvernement fédéral.

La création des Archives publiques du Canada en 1872 incite le gouvernement fédéral à rassembler, à protéger et à diffuser des archives tant privées que gouvernementales. La politique énoncée dès 1873 par un comité du Parlement fédéral reconnaît aux provinces la responsabilité de leurs propres archives. De fait, même si aucune unité administrative n'est créée spécifiquement pour les archives, le Secrétariat de la province de Québec joue le rôle d'Archives provinciales. Entre 1877 et 1892, les Archives de la province au bureau du registraire connaissent un développement remarquable : réunion des archives officielles, copie de documents conservés dans son dépôt ou en France, publication de documents et d'inventaires, souci de la bonne préservation des documents de notaires et d'état civil.

En 1919, l'historien et homme politique Thomas Chapais plaide pour que soient organisées les archives historiques, comme c'est le cas dans d'autres provinces. Ce vœu, le nouveau secrétaire provincial Athanase David le concrétisera en septembre 1920 avec la nomination de Pierre-Georges Roy à titre d'« archiviste du gouvernement de la province de Québec ». Une nouvelle ère s'ouvrait. ■

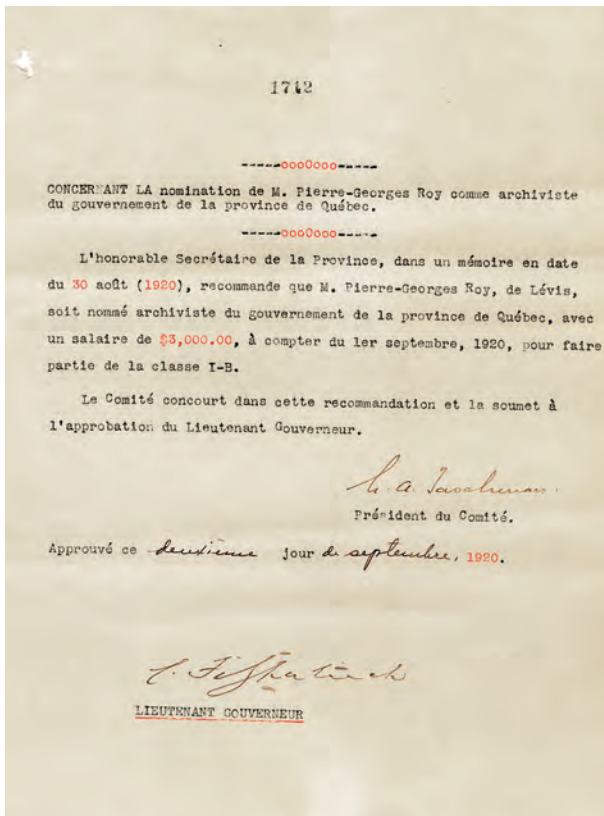
1. *Ancient French Archives or Extracts from the Minutes of Council Relating to the Records of Canada [...] / Anciennes archives françaises ou Extrait des minutes du Conseil qui concernent les registres du Canada [...]*, Québec, Samuel Neilson, 1791.

REGARD SUR 100 ANS D'HISTOIRE

Les Archives nationales de 1920 à 2020

par **François David**, adjoint de la conservatrice et directrice générale des Archives nationales, BAnQ Vieux-Montréal, et **Christian Drolet**, archiviste-coordonnateur, BAnQ Québec

Profitant d'une conjoncture politique et économique favorable, le Québec met sur pied au cours des années 1920-1930 ses premières véritables institutions culturelles. Sous l'impulsion d'Athanase David, secrétaire de la province de Québec, sont adoptées une série de lois favorisant le développement culturel. C'est à lui que nous devons notamment la fondation d'institutions majeures telles que le Musée national des beaux-arts du Québec, les écoles des beaux-arts de Québec et de Montréal ainsi que la création des Archives de la province de Québec¹.



▷ Arrêté en conseil (décret) n° 1712 concernant la nomination de Pierre-Georges Roy comme archiviste du gouvernement de la Province de Québec, 2 septembre 1920. BAnQ Québec, fonds Ministère du Conseil exécutif (E5).

1920-1960

LA DIFFUSION AU CŒUR DE LA MISSION

Le 2 septembre 1920, Pierre-Georges Roy est nommé archiviste du gouvernement de la province de Québec. Greffier à la Cour d'appel et à la Cour du Banc du roi de 1894 à 1914 et directeur des Archives fédérales à Québec de 1914 à 1920, Roy est la personne toute désignée pour le poste. Il favorise la recherche et la consultation en révélant la richesse des archives, spécialement celles qui concernent la Nouvelle-France. Il publie dès 1921 le *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec* et entreprend aussi la publication d'une collection d'inventaires des archives de la province de Québec.

Au fil des ans, les Archives nationales (AN) accumulent des transcriptions d'actes et des microfilms pour pallier aux lacunes documentaires que la défaite française de 1760 a laissées dans les archives de la province². Pierre-Georges Roy enrichit occasionnellement cette collection nationale de pièces d'archives familiales prestigieuses. Le travail se poursuit sous la gouverne de son fils Antoine, qui lui succède en 1941. Le Français Claude de Bonnault, qui fut le correspondant des AN en France de 1924 à 1958, participe également au développement de la collection d'archives en inventoriant ou en transcrivant les documents d'intérêt pour l'histoire du Québec.

1960-1980

LA « RÉVOLUTION » RÉGIONALE

La décennie des années 1960 est marquée du sceau de la réforme administrative de l'administration publique. De nombreux ministères et organismes sont créés dans le cadre de la Révolution tranquille.



◀ Entrée du Musée du Québec - Archives de la province, vers 1935. BAnQ Québec, Collection initiale (P600, S6, D1, P26).

En 1970, les AN se voient confier la garde de tous les documents des ministères et organismes du gouvernement québécois qui ne sont plus utiles dans leur administration courante. Les AN subissent alors une augmentation considérable des versements d'archives gouvernementales liée à la croissance de l'appareil étatique. Pour pouvoir les conserver, un nouveau centre d'archives sera construit dans la chapelle de l'ancien Grand Séminaire de Québec, situé sur le campus de l'Université Laval.

L'expansion des services des AN se poursuit également grâce à un ambitieux programme de régionalisation, renforcé par une entente intervenue entre le ministère de la Justice et le ministère des Affaires culturelles en 1975 qui prévoit le dépôt des archives civiles et judiciaires ayant plus de 100 ans. Favorisées par cette entente, les AN seront représentées dans neuf régions du Québec dès 1981³. Les neuf centres sont voués à la conservation des archives locales et à la diffusion des archives du Régime français sur microfilm. ►

En 1970, les Archives nationales se voient confier la garde de documents des ministères et organismes du gouvernement québécois.

▽ BAnQ Québec, Pavillon Louis-Jacques-Casault de l'Université Laval.



1980-1990

LA LOI SUR LES ARCHIVES, LE MARIAGE

DE DEUX VISIONS

La société québécoise entre dès les années 1980 dans une nouvelle ère caractérisée par le passage rapide d'une économie basée sur l'industrie traditionnelle à une économie axée sur les services et les technologies de l'information. Les AN ne sont pas épargnées par ces importants changements qui bouleversent la société. L'information et les supports qui la soutiennent sont de plus en plus visibles, utilisés et abondants.

Les coûts de conservation et de gestion de ces masses documentaires montent en flèche et les systèmes de classement et de repérage en place ne sont pas conçus pour gérer les milliers de documents qui viennent s'ajouter. La *Loi sur les archives* promulguée en 1983 permet de concilier la vision patrimoniale traditionnelle qui caractérise les activités des AN depuis leur création en 1920 avec les impératifs administratifs de plus en plus préoccupants pour l'État. L'application de cette loi démontre que ces deux visions, loin de s'opposer, se renforcent mutuellement⁴.

1990-2020

L'ÉLARGISSEMENT DU PÉRIMÈTRE CULTUREL

Les AN évoluent dans un environnement informationnel en pleine mutation et de plus en plus complexe en raison des constantes innovations technologiques qui ont un effet direct et majeur sur leurs rapports avec leurs usagers et sur leurs pratiques professionnelles. Les traditionnels outils de recherche et de repérage (index, fiches descriptives, instruments de recherche) sont remplacés par des bases de données. Les AN se dotent de leur propre outil informatique en 1994 (Pistard), qui est remplacé par Advitam en 2020.

Avec un taux de branchement des ménages québécois à Internet de 88,2 % en 2016⁵, l'accès au patrimoine documentaire n'a jamais été aussi facile. Dans un souci de démocratisation de la culture, les AN ont entrepris un vaste chantier de numérisation et de mise en ligne des archives les plus utiles à la recherche. C'est ainsi que des millions de photographies, de pages de registres de l'état civil et de greffes de notaires sont rendus accessibles aux Québécois à distance. Mais c'est loin d'être fini : la numérisation de ces documents et la mise en place d'une infrastructure informatique conséquente, tâches titanesques, mais

nécessaires, exigent une collaboration étroite de tous les intervenants et constituent de grands défis à relever pour les Archives nationales au cours des prochaines années.

Pour en savoir plus sur l'histoire des AN :

- Robert Garon, *Les Archives nationales du Québec – Soixante-quinze ans d'enracinement dans la société québécoise, 1920–1995*, Québec, Direction des communications du ministère de la Culture et des Communications, 1995, 19 p.
- Denis Goulet, *Bibliothèque et Archives nationales du Québec – Un siècle d'histoire*, Montréal, Fides, 2009, 357 p. ■

1. Celles-ci ont porté plusieurs noms depuis leur création. Dans un souci d'alléger le texte, nous retenons pour la suite l'appellation « Archives nationales » ou l'abréviation « AN ». Les différents noms de l'institution au cours des 100 dernières années sont mentionnés dans la chronologie ci-dessous.

2. Voir « L'histoire mouvementée des archives », p. 9-11.

3. Huit centres sont créés entre 1971 et 1981 à Montréal, à Trois-Rivières, à Hull (aujourd'hui Gatineau), à Chicoutimi (aujourd'hui Saguenay), à Rimouski, à Sherbrooke, à Rouyn-Noranda et à Sept-Îles. Le réseau régional des AN a été complété en 2010 par l'établissement d'un centre d'archives à Gaspé.

4. Voir à ce sujet « La Loi sur les archives au Québec », p. 23-25.

5. Source : <http://www.stat.gouv.qc.ca/salle-presse/communique/communique-presse-2017/novembre/nov1721.html> (page consultée le 10 octobre 2019).



△ Inauguration des locaux des Archives nationales par le premier ministre René Lévesque accompagné de François Beaudin ainsi que des ministres Denis Vaugeois et Camille Laurin, 4 juin 1980. BAnQ Québec, fonds Ministère de la Culture et des Communications (É10, S44, SS1, D80-352). Photo : Marc Lajoie.

Chronologie des Archives nationales

par **Hyacinthe Munger**, archiviste, BAnQ Vieux-Montréal

- | | |
|--|--|
| <p>1920 Création des Archives de la province de Québec sous l'autorité du Secrétariat de la province de Québec.</p> <p>1931 Installation des Archives de la province de Québec au Musée de la province de Québec (aujourd'hui le Musée national des beaux-arts du Québec).</p> <p>1961 Rattachement des Archives de la province de Québec au ministère des Affaires culturelles.</p> <p>1963 Désignation de l'institution sous le nom d'Archives du Québec.</p> <p>1970 Désignation de l'institution sous le nom d'Archives nationales du Québec.</p> <p>1971 Le Centre d'archives de Montréal est inauguré, premier jalon d'un processus de régionalisation qui offrira à terme 10 centres répartis sur le territoire du Québec.</p> <p>1979 Implantation du premier outil informatique de gestion des archives, SAPHIR.</p> <p>1980 Installation du Centre d'archives de Québec au pavillon Louis-Jacques-Casault de l'Université Laval.</p> | <p>1983 Entrée en vigueur de la <i>Loi sur les archives</i>.</p> <p>1990 Début de la mise en place graduelle d'un réseau de services d'archives privées agréés.</p> <p>1994 Remplacement de SAPHIR par la base de données Pistard.</p> <p>1996 Mise en ligne du site Web des Archives nationales du Québec.</p> <p>2000 Déménagement du Centre d'archives de Montréal dans l'ancienne école des Hautes études commerciales, avenue Viger.</p> <p>2006 Fusion des Archives nationales du Québec avec la Bibliothèque nationale du Québec pour former l'actuelle Bibliothèque et Archives nationales du Québec.</p> <p>2020 Remplacement de la base de données Pistard par Advitam (application destinée au versement d'information et au traitement des archives sur de multiples supports).</p> |
|--|--|
- Le 2 septembre, 100^e anniversaire de la création des Archives nationales.

LES ARCHIVES, TÉMOINS PRIVILÉGIÉS DE LA VITALITÉ ET DE LA DIVERSITÉ DES RÉGIONS DU QUÉBEC

par **Valérie D'Amour**, directrice des régions, BANQ Vieux-Montréal, et plusieurs collaborateurs¹

Les archives ont cette qualité singulière de nous faire voyager dans le temps et de révéler des trésors bien gardés. Pour ceux qui cherchent à les découvrir, ces trésors uniques sont les témoins privilégiés d'une histoire qui peut parfois conduire à une époque éloignée comme celle de la Nouvelle-France, mais aussi à un passé non loin de nous, souvent méconnu.

L'histoire du Québec est d'autant plus fascinante lorsque nous en prenons connaissance à travers le prisme de ses spécificités régionales. L'immensité et la diversité du territoire, et même parfois l'isolement de certaines communautés, ont modulé le développement des régions. Une chose est certaine, les habitants de tout le Québec sont fiers de leurs origines et de leur identité, et les archives sont de fidèles représentations de la vie des différentes communautés.

Dans cette perspective, BANQ a développé depuis près de 50 ans un réseau de centres d'archives répartis sur l'ensemble du territoire québécois. En plus de conserver les documents produits dans chaque région, le personnel de BANQ y œuvre à donner aux communautés la possibilité de les consulter et de les utiliser. Dans le but de toujours mieux servir les citoyens, BANQ travaille de concert avec des partenaires régionaux.

Les brefs textes qui suivent dévoilent une infime partie des précieux documents conservés par les centres d'archives de BANQ. Nous souhaitons que ces quelques témoignages riches et significatifs incitent tout un chacun à les visiter.

BANQ QUÉBEC, AU CŒUR DU POUVOIR DE L'ÉTAT

Capitale de la province, Québec est le siège de l'Assemblée nationale, autour de laquelle gravitent les ministères et organismes publics. Cette particularité teinte de façon importante les archives que BANQ Québec met à la disposition de la population. Le pouvoir de l'État y est largement représenté, du début de la colonisation jusqu'à nos jours. Il s'agit d'ailleurs du centre d'archives de BANQ qui conserve le plus de documents originaux datant de l'époque de la Nouvelle-France.

Les archives gouvernementales qui y sont conservées renseignent les citoyens sur les décisions importantes de l'Administration et jouent un rôle dans la protection de leurs droits. Une des collections importantes, particulière-

¹ Eugène-Étienne Taché, Édifices publics de la Province de Québec – Parlement, élévation campanile, 1882. BANQ Québec, fonds Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement (E25, S102, SS9).





△ Vue générale des installations de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, vers 1910. BAnQ Saguenay, fonds Joseph-Eudore Le May (P90, P069896A).

UN « ROYAUME » REGORGEANT

D'HISTOIRES FASCINANTES – BANQ SAGUENAY

L'important réseau hydrographique du Saguenay-Lac-Saint-Jean a permis l'essor d'une industrie forestière prospère qui a façonné le développement de la région. BAnQ Saguenay retrace cette histoire à l'aide notamment du fonds de la Compagnie Price Brothers, qui a joué un rôle phare dans la croissance du « royaume du Saguenay » durant plus de 150 ans. Un pan de l'histoire de l'économie régionale est ainsi accessible aux chercheurs, entre autres grâce aux milliers de cartes et de plans qui détaillent le territoire.

Pour sa part, le fonds d'archives de la famille Dubuc retrace le parcours exceptionnel de l'homme d'affaires et politicien Julien-Édouard-Alfred Dubuc. Cet entrepreneur de talent fait résolument entrer la région dans l'ère industrielle en fondant en 1896 la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, qui devient rapidement un leader mondial dans la production de la pulpe de bois. Le journal personnel d'Anne-Marie Palardy, épouse de Dubuc, donne pour sa part accès à la vie intime de cette famille bourgeoise.

Une autre pièce d'intérêt est le journal de bord du gérant du poste de traite de Chicoutimi, Neil McLaren. Ce document, le plus ancien conservé par le centre, détaille la vie quotidienne dans un poste de traite de 1800 à 1805. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean ne regorge pas que de bleuets, mais aussi de précieuses archives ! [MG] ►

ment appréciée par les usagers, est la production audiovisuelle de l'Office du film du Québec, qui documente de 1922 à 1976 par l'image tous les aspects de la vie des Québécois.

Ces riches archives gouvernementales sont complétées par des fonds d'archives privées exceptionnels. Pensons par exemple aux archives des politiciens comme Jean Lesage et Robert Bourassa, ou encore aux photographies de Jules-Ernest Livernois inscrites au Registre de la Mémoire du monde du Canada de l'UNESCO. Ces traces de l'histoire sont conservées à deux endroits à Québec, soit à BAnQ Québec au pavillon Louis-Jacques-Casault de l'Université Laval et au Complexe scientifique du Québec. [M. Lavoie]

LA CÔTE-NORD : IMMENSITÉ ET RICHESSE

Territoire d'une immensité indéfinissable, aux richesses naturelles que l'on croyait intarissables, aux habitants en provenance de multiples cultures, parfois isolés par l'absence de lien routier, la Côte-Nord est sans contredit un lieu dont l'histoire mérite d'être connue, découverte ou encore redécouverte.

Un des fonds d'un grand intérêt conservés à BAnQ Sept-Îles est celui de la compagnie minière Iron Ore du Canada, qui évoque les chantiers relatifs à l'exploitation du minerai de fer depuis les années 1950 ainsi que le développement des villes de Sept-Îles, Schefferville, Matimekosh-Lac John, Kawawachikamach et Labrador City. Suscitant aussi la curiosité, les manuscrits datés des années 1860-1870 contenus dans le fonds Placide Vigneau transportent le lecteur dans l'univers singulier du gardien de phare de l'île aux Perroquets située à l'entrée du golfe du Saint-Laurent dans l'archipel de Mingan.



Les divers fonds conservés à BAnQ Sept-Îles permettent à tous les citoyens d'étancher leur soif de découverte et de s'appropriier l'immense richesse patrimoniale du territoire nord-côtier, caractérisée par l'exploitation des produits de la mer, de la forêt et de son sous-sol ainsi que par la coexistence des communautés autochtones (innues et naskapiés), anglophones et francophones. (DS)

△ Train de minerai de fer de la Quebec North Shore & Labrador Railway au mille 40, 1963. BAnQ Sept-Îles, fonds Compagnie minière IOC (P21, PM3032). Photographie non identifiée.

DOSSIER



sur la navigation maritime liée au commerce et à la circulation des personnes et des biens.

Certains fonds d'archives sont particulièrement riches pour illustrer l'histoire régionale. C'est le cas du fonds Famille Tessier, qui fait état de la gestion des seigneuries du Bas-Saint-Laurent depuis le début de la colonisation et au-delà de l'abolition du régime seigneurial en 1854. Les fonds du Séminaire

ENTRE FLEUVE ET CHAMPS - BANQ RIMOUSKI

△ Plan du reste de la Seigneurie du Bic, BAnQ Rimouski, fonds Famille Tessier (P1, S100, P4).

Le Bas-Saint-Laurent s'est façonné au rythme des marées et des récoltes. Témoins du développement de cette région parmi les premières colonisées sous le Régime français, les archives conservées à BAnQ Rimouski remontent au XVII^e siècle. Il suffit de consulter par exemple les greffes de notaires du district de Kamouraska pour approfondir ses connaissances sur le développement agricole ou

Saint-Germain-de-Rimouski documentent le développement de l'enseignement dès le milieu du XIX^e siècle, tant dans les domaines de l'agriculture, du commerce et des technologies que dans ceux de la navigation, de la pêche et de la biologie. L'Est du Québec étant devenu aujourd'hui un pôle majeur en recherche maritime internationale, il est intéressant de comprendre sa genèse grâce aux fonds d'archives liés à l'éducation et au développement régional conservés par BAnQ. (GM)

LA FIN DES TERRES, LE DÉBUT

DE LA MER - BANQ GASPÉ

La proximité de la mer et l'éloignement des grands centres urbains ont teinté le développement de la péninsule gaspésienne et celui des Îles-de-la-Madeleine, parsemées de hameaux de pêcheurs. L'absence de centres administratifs pendant les premières années de la colonisation donne lieu à la création d'archives singulières, par exemple les actes déposés, des documents juridiques officiels créés au XIX^e siècle en l'absence de notaires dans la région.

La pêche et la navigation maritime sont depuis toujours les principaux moteurs du développement socioéconomique de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. S'y sont ajoutées plus récemment les activités récréotouristiques. Les fonds d'archives gouvernementaux et judiciaires racontent cette histoire.

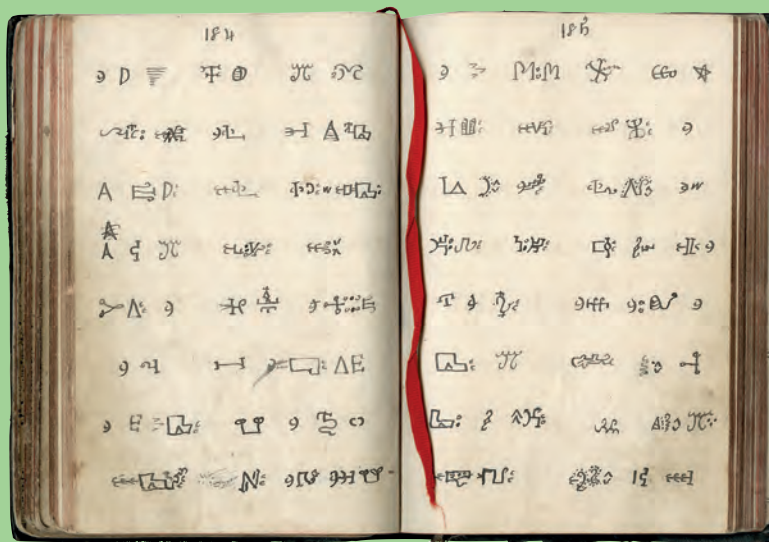
Qui plus est, le fonds Mission des Pères capucins de Sainte-Anne de Ristigouche contient des trésors. Il témoigne entre autres de la présence importante du peuple micmac dans la baie des Chaleurs, tel que raconté par les missionnaires, dès le milieu du XVIII^e siècle. Le fonds contient aussi de rares manuscrits hiéroglyphiques de langue micmaque. BANQ Gaspé est situé au Musée de la Gaspésie et offre une vue imprenable sur la baie de Gaspé! [GM]

À BANQ ROUYN-NORANDA,

UNE IMAGE VAUT MILLE MOTS!

Territoire couvert de lacs et regorgeant de richesses naturelles, l'Abitibi-Témiscamingue est une région caractérisée par le dynamisme de sa population, dont la colonisation est récente. Son histoire a été captée par des photographes qui ont sillonné ce vaste territoire occupé depuis plus de 8000 ans par les Autochtones. Des milliers de photographies se trouvent ainsi à la disposition des chercheurs qui fréquentent BANQ Rouyn-Noranda.

Ainsi, le photographe Hubert Vavasour prend en 1926 à Noranda les premiers clichés professionnels du centre minier en pleine effervescence. En 1935, Joseph Hermann Bolduc prend la relève et documente un grand nombre d'activités sociales, culturelles et économiques. À travers son objectif, le chercheur peut suivre le développement minier et l'élaboration du caractère multiethnique de la



△ Manuscrit hiéroglyphique micmac, entre 1850 et 1860?, p. 184-185. BANQ Gaspé, fonds Mission des Pères capucins de Sainte-Anne de Ristigouche (P9).



région. De plus, grâce à des missionnaires qui transportaient avec eux des appareils photographiques, nous bénéficions aujourd'hui d'une remarquable collection d'images des peuples Anicinabe, datant de 1930 à 1960.

Enfin, l'œil avisé de François Ruph a su saisir des moments marquants des arts de la scène qui s'ajoutent à la collection de photographies du Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue. Les photographies conservées à BANQ Rouyn-Noranda sont donc une mine d'or d'information à creuser! [ST] ►

△ Devanture du cinéma Paramount situé rue Gamble à Rouyn-Noranda, lors de la 13^e édition du festival du cinéma, 1994. BANQ Rouyn-Noranda, fonds Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue (P287). Photo : Maurice Boudreau.

LES LUTTES OUVRIÈRES AU PAYS

DE JOS MONTFERRAND

La région de l'Outaouais et sa principale ville, Gatineau, évoquent souvent les activités de plein air et la vie dans une ville paisible à échelle humaine. Pourtant, l'histoire de la région est loin d'être tranquille. BAnQ Gatineau détient des archives qui racontent le passé d'une population ouvrière engagée.

Dans le fonds de la compagnie forestière James Maclaren Co., par exemple, on découvre l'histoire de la grève de 1906 durant laquelle éclatent de violents affrontements entre la compagnie et ses ouvriers qui cherchent à former un syndicat. La nature combative des employés n'est pas sans rappeler les exploits du mythique Jos Montferrand, qui avait établi sa réputation d'homme fort des décennies plus tôt en défendant avec virulence et fougue les intérêts des draveurs et bûcherons canadiens-français.

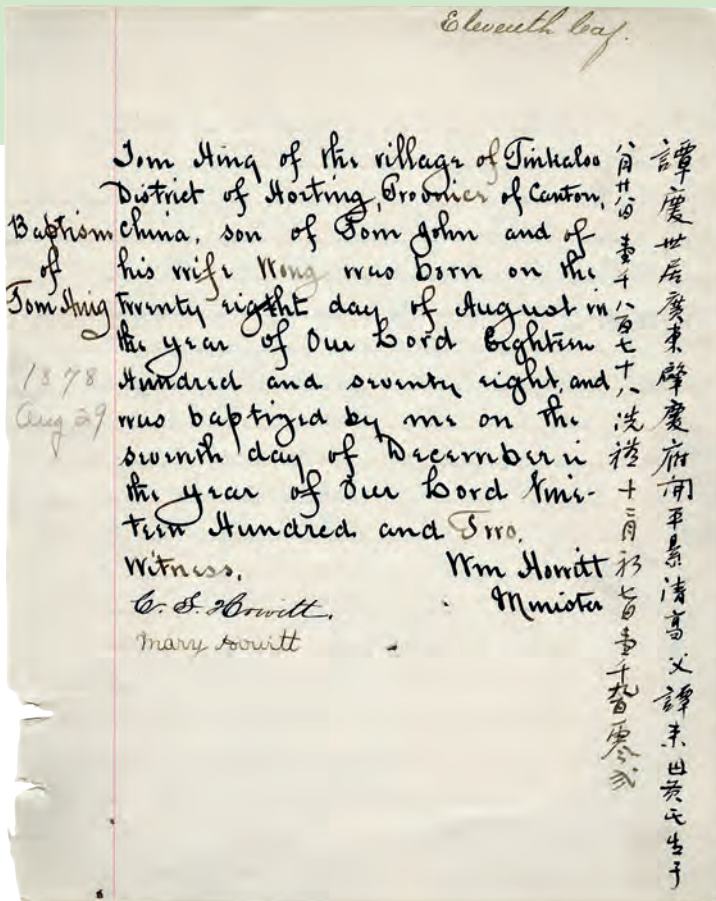
D'autres fonds témoignent des premières grèves au Québec dirigées par un syndicat féminin, celui des allumettières. Le fonds du photographe



Champlain Marciel illustre les grèves d'ouvriers alors que le fonds Roger Poirier porte plutôt sur le combat de familles cherchant à préserver leurs logements des grandes expropriations, avant la construction d'édifices fédéraux au centre-ville de Gatineau.

L'institution est fière d'être associée au Centre régional d'archives de l'Outaouais, au service d'archives de la Ville de Gatineau et à la Société de généalogie de l'Outaouais, qui partagent les locaux de BAnQ Gatineau. [JD]

△ Soldats de l'armée appelés en renfort sur la scène du soulèvement des grévistes de la James Maclaren Company à Buckingham, 9 octobre 1906. BAnQ Gatineau, fonds Rodolphe Léger (P27, D312, P01). Photo : Rodolphe Léger.



◁ Baptême de Tom Hing, 24 ans, chez les méthodistes le 7 décembre 1902. À l'époque, Tom Hing est à l'emploi d'une buanderie chinoise à Stanstead.

Centenary Methodist Church of Stanstead Plain. BAnQ Sherbrooke, fonds Cour supérieure, district judiciaire de Saint-François, état civil (CE501, S86).

**LA RICHESSE DES ORIGINES
DES HABITANTS DES CANTONS-DE-L'EST**

La colonisation des Cantons-de-l'Est débute en 1792 par l'octroi de concessions de terres à des personnes d'origine anglaise, écossaise et irlandaise, dont un bon nombre sont des loyalistes fuyant les États-Unis à la fin de la guerre révolutionnaire américaine en 1783. À cela s'ajoute une population qui se pense au nord des États-Unis, mais qui est bel et bien rendue en sol estrien, les frontières entre les deux pays étant encore imprécises. Ce n'est qu'à partir de 1840 que les Canadiens français, en quête de terres agricoles, s'installent dans la région.

BAnQ Sherbrooke conserve des documents uniques rappelant la vie des premiers colons et de leurs descendants. Les registres de l'état civil



△ Une concession de seigneurie et des documents judiciaires conservés à BAnQ Trois-Rivières, 1829-1904. BAnQ Trois-Rivières, fonds Cour supérieure (TP11) et Collection Jules Martel (P2).

UNE FENÊTRE SUR L'HISTOIRE DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

La région de Trois-Rivières est l'un des trois pôles de colonisation de l'époque de la Nouvelle-France avec Québec et Montréal, où le pouvoir royal exerce son autorité administrative et judiciaire. BAnQ Trois-Rivières conserve à ce titre plus de deux kilomètres d'archives judiciaires datant de 1653 à aujourd'hui.

Les fonds qui y sont conservés révèlent un dynamisme socioculturel hors du commun. Par exemple, la riche histoire des femmes mauriciennes au xx^e siècle se dévoile à travers les archives d'Anaïs Allard-Rousseau, cofondatrice des Jeunesses musicales du Canada, et de Solange Fernet Gervais, copropriétaire d'une ferme laitière et première membre féminine du conseil d'administration du journal *Le Devoir*.

La ville de Trois-Rivières, désignée « capitale de la poésie » par Félix Leclerc en 1985, est un lieu effervescent où la poésie occupe une place importante. BAnQ Trois-Rivières met à la disposition du public les archives des poètes Alphonse Piché et Gatien Lapointe, celles du Festival international de la poésie et celles de la maison d'édition les Écrits des Forges. Ainsi, BAnQ Trois-Rivières ouvre ses portes et ses archives aux usagers pour révéler à tous la fascinante histoire de la Mauricie et du Centre-du-Québec. [SM] ►

des différentes confessions religieuses (anglicane, méthodiste, congrégationaliste, presbytérienne, etc.) sont une véritable mine d'information pour comprendre la richesse culturelle de l'Estrie.

Au XIX^e et au début du XX^e siècle, le développement industriel des Cantons-de-l'Est, tant manufacturier que ferroviaire, attire également des travailleurs de différentes origines, notamment ceux de la communauté chinoise qui se spécialisent dans les services de blanchisserie et de buanderie. Les fonds d'archives photographiques sont d'ailleurs une source révélatrice de la diversité culturelle de la région, comme les fonds Studio Boudrias et Jacques Darche. [JR]



◁ Rue Saint-Antoine et la gare Windsor, aquarelle de Jacques Gagnier, 18 août 1954. BAnQ Vieux-Montréal, fonds Jacques Gagnier (P825, S2, SS2).

UN LIEU DE MÉMOIRE EXCEPTIONNEL

- BAnQ VIEUX-MONTRÉAL

Métropole économique du Québec, la grande région montréalaise se distingue par le bouillonnement de sa vie culturelle. Les chercheurs qui fréquentent BAnQ Vieux-Montréal sont attirés à la fois par les fonds d'une richesse remarquable et par la beauté des lieux. Parmi ces fonds d'archives, certains sont incontournables pour toute personne intéressée au monde littéraire et culturel. Ceux-ci gardent vivante l'œuvre de grands artistes québécois et en perpétuent la mémoire. On peut rire avec Yvon Deschamps, chanter avec Gilles Vigneault et danser avec Ludmilla Chiriaeff!

Centre d'archives des régions les plus peuplées du Québec, BAnQ Vieux-Montréal rassemble aussi une quantité impressionnante

d'archives judiciaires qui remontent à l'époque de la Nouvelle-France. On y trouve par exemple le testament de James McGill (1744-1813), fondateur de l'Université McGill et homme le plus riche de son époque, ou encore le dossier judiciaire relatif au procès de Marie-Josèphe-Angélique, une esclave noire condamnée à mort pour l'incendie qui a ravagé une partie de Montréal en 1734.

Situé au centre-ville, BAnQ Vieux-Montréal se démarque par son architecture et sa salle de consultation. Ses espaces magnifiquement restaurés ont valu aux firmes associées d'architectes Dan S. Hanganu, Provencher et Roy de nombreuses distinctions. [M. Léger et FD] ■

1. Les archivistes-coordonnateurs Jacinthe Duval (BAnQ Gatineau), Myriam Gilbert (BAnQ Saguenay), Guillaume Marsan (BAnQ Rimouski et BAnQ Gaspé), Sophie Morel (BAnQ Trois-Rivières), Julie Roy (BAnQ Sherbrooke), Danielle Saucier (BAnQ Sept-Îles), Sébastien Tessier (BAnQ Rouyn-Noranda); Martin Lavoie, directeur de BAnQ Québec; Marthe Léger, archiviste, et François David, adjoint de la conservatrice et directrice générale des Archives nationales, BAnQ Vieux-Montréal.

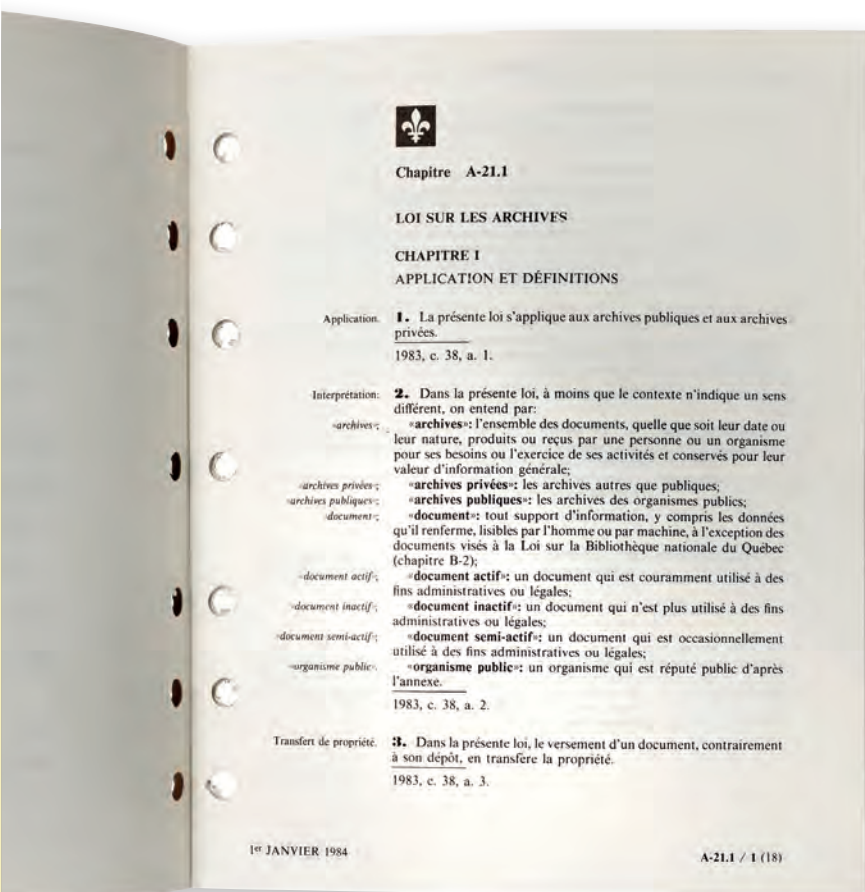
LA LOI SUR LES ARCHIVES AU QUÉBEC

Pour une gestion responsable des archives et la constitution d'une mémoire durable

par **Carol Couture**, professeur titulaire honoraire, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal, et conservateur et directeur général des Archives nationales de BAQ de 2006 à 2012

Il a fallu attendre 1983 pour que le Québec se dote d'une loi instaurant et encadrant une gestion responsable des archives publiques. Elle était espérée depuis plus de 20 ans. Quand le projet de loi n° 3 (appelé à devenir la *Loi sur les archives*) a été présenté à la communauté archivistique, au printemps 1983, celle-ci a ressenti un grand chaud et froid. Elle était heureuse de constater que la longue attente aboutissait enfin à un résultat, mais profondément déçue de réaliser que la proposition ne s'intéressait qu'aux archives définitives, dites « historiques » à l'époque.

En langage clair, la volonté n'allait pas beaucoup plus loin que l'encadrement législatif que fournissait jusqu'alors la *Loi sur le ministère des Affaires culturelles*. Point positif, tout de même, cette première version a obligé les archivistes québécois à déployer une vaste opération de lobby qui a mené à une consultation en commission parlementaire. Amener sur la scène politique et législative la question des archives a assurément été une belle réussite pour l'archivistique québécoise puisque 41 mémoires ont été déposés à la commission parlementaire¹ et de nombreuses interventions politiques et médiatiques ont conduit à une réécriture complète du projet. En décembre 1983, les archivistes ont obtenu la *Loi sur les archives* qu'ils souhaitaient, encadrant la gestion de l'ensemble des archives produites par l'État et ses organismes allant de leur création jusqu'à leur élimination, et tout au long de leur conservation permanente, le cas échéant. ►



△ *Loi sur les archives – L.R.Q., chapitre A-21.1*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1985, p. A-21.1/1 (18).

Le saviez-vous ?

par Marie-France Mignault, archiviste, BAnQ Québec

La *Loi sur les archives* impose à près de 2250 organismes du secteur municipal et des réseaux de la santé et de l'éducation la gestion de leurs propres documents. En plus de s'assurer que leurs archives sont classées et décrites de façon satisfaisante, ces organismes sont tenus de les entreposer dans des conditions adéquates et d'en assurer l'accès, tout en respectant les exigences de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Dans ce contexte, BAnQ leur fournit le soutien et l'expertise nécessaires en produisant et en diffusant des outils de gestion simples et adaptés aux besoins de chacun, afin qu'ils puissent assumer pleinement leurs responsabilités à l'égard de la richesse collective que représentent leurs archives.

UNE LOI INCITATIVE PLUTÔT QUE COERCITIVE

Au cœur de cette *Loi sur les archives*, il y a la philosophie qui la transcende, l'intention du législateur et la vision de l'archiviste. Au Québec, on a opté pour une législation incitative et pédagogique. Après 37 années d'application de cette loi et de ses règlements, on peut affirmer que cette approche réaliste a sans aucun doute été la bonne. En effet, comment aurait-on pu envisager sérieusement l'application d'une loi coercitive ? C'eût été une utopie de le croire considérant les ressources importantes de surveillance dont les Archives nationales auraient dû disposer. Et, il faut l'admettre, les ministères et organismes, jaloux de leurs prérogatives, auraient difficilement accepté des interventions coercitives venant des Archives nationales.

Amener sur la scène politique et législative la question des archives a été une belle réussite pour l'archivistique québécoise.

EFFETS SUR LA DISCIPLINE ET LA SOCIÉTÉ

Cette croisade pour obtenir la *Loi sur les archives* a imposé aux archivistes le développement d'une argumentation disciplinaire solide renforçant d'autant l'archivistique et la profession d'archiviste au Québec. Cela a été dit et écrit sur tous les tons, ici comme ailleurs, la *Loi sur les archives* a été la locomotive qui a propulsé le développement de la discipline. L'arrivée de la Loi et des règlements qui en découlent a créé une conjoncture très favorable à l'émergence d'une archivistique bien québécoise trouvant ses racines en France (pour la gestion des archives définitives) et chez nos voisins américains (pour le *records management*). Le temps était venu de reconnaître le caractère essentiel d'une gestion responsable et efficace des archives dans l'appareil gouvernemental et dans les organismes publics.

Cette avancée a provoqué une augmentation significative des besoins en ressources humaines, financières et matérielles consacrées à la gestion des archives. Il s'en est aussi suivi un bouillonnement d'idées et de réflexions en ce domaine. Ce n'est donc pas un hasard si les programmes de formation préuniversitaire et universitaire en archivistique ont vu le jour pendant cette période et si la recherche fondamentale a connu à l'époque une ampleur sans précédent. Pour le gouvernement et les institutions publiques, la gestion des archives devenait une fonction dont il fallait s'occuper. Pour sa part, la société québécoise apprenait à les considérer comme un héritage culturel durable de premier ordre.

Bien sûr, la *Loi sur les archives* concerne d'abord et avant tout le domaine public. Cependant, la locomotive a aussi entraîné, dans cette reconnaissance du bien-fondé de l'intervention archivistique, bon nombre d'institutions privées. À l'instar du secteur public, elles ont constaté les avantages et les retombées positives d'une saine tenue des archives tant à des fins de gestion que de témoignage.

FAIRE ÉVOLUER LA LOI SUR LES ARCHIVES

À n'en pas douter, la gestion des archives a fait des pas de géant au Québec depuis l'entrée en vigueur de la *Loi sur les archives* en 1983. Mais, d'aucuns ne manquent pas de le rappeler avec raison, il ne faut pas croire que tout a été fait. Bien sûr, un large pourcentage de ministères et d'organismes publics répondent positivement à l'obligation de bien gérer leurs archives et plusieurs institutions privées ont emboîté le pas et ont pris des mesures en ce domaine. Mais il reste encore énormément à faire pour que tous les acteurs comprennent l'importance de respecter leurs obligations en lien avec la *Loi sur les archives*. C'est un devoir de mémoire qu'il faut prendre au sérieux.

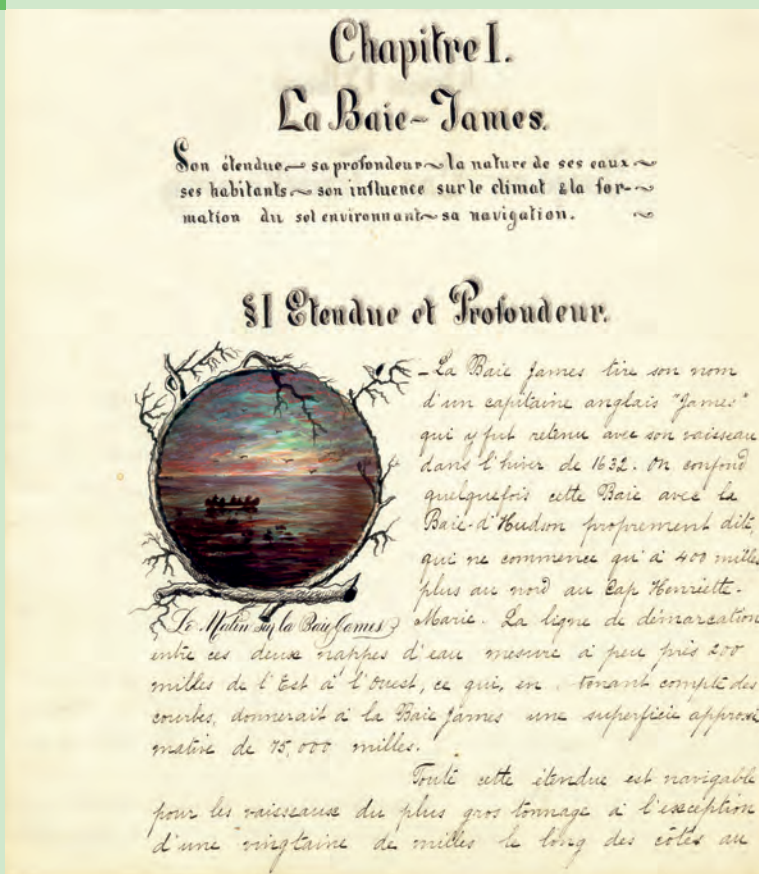
Dans sa lecture actuelle, la loi québécoise sur les archives, qui a inspiré plusieurs pays et collectivités, nécessite une mise à jour afin de répondre adéquatement aux nouvelles réalités qu'impose le monde du numérique aujourd'hui omniprésent. Notre *Loi sur les archives* doit donc impérativement évoluer, sans quoi nos décideurs se retrouveront dans une société amnésique qui laisse périr sa mémoire collective et qui ne remplit pas les obligations légales qu'elle a adoptées. Ce rajeunissement ne serait-il pas un beau cadeau pour souligner le 100^e anniversaire des Archives nationales du Québec ? ■



△ Carol Couture et Jean-Yves Rousseau, *Les archives au XX^e siècle – Une réponse aux besoins de l'administration et de la recherche*, Montréal, Université de Montréal (Secrétariat général, Service des archives), 1982, 491 p.

1. Voir le numéro spécial de la revue *Archives*, vol. 15, n° 1, juin 1983.

DES PARTENARIATS INNOVANTS AU SERVICE DE NOUVEAUX PUBLICS



d'une famille de notaires, Roy veut faire carrière comme journaliste. Il lance le journal *Le Glaneur* en 1890 puis *Le Moniteur* en 1893. En 1895, avec le soutien de son frère Joseph-Edmond, il fonde le *Bulletin des recherches historiques*, revue qu'il dirigera et alimentera jusqu'en 1949. Sa revue deviendra à partir de mars 1923 « l'organe du Bureau des Archives de la province de Québec ». L'influence du journalisme explique la volonté de favoriser la diffusion des archives que manifeste Roy tout au long de sa carrière. Les journaux loueront ses publications ainsi que son célèbre rapport annuel, et ils souligneront ses allocutions et les acquisitions importantes ou les expositions auxquelles les Archives participent.

ET AUJOURD'HUI ?

Faire le lien entre les archives et les gens était et demeure au cœur de l'ADN des Archives nationales. À la mise à la disposition du public des archives dans des centres, que ce soit sur papier ou sur microfilms, par exemple, se sont greffées les possibilités immenses qu'offre Internet. Dès 1996, les Archives nationales se dotent d'un site Web et mettent en ligne Pistard, qui permet de faire des recherches dans les fonds d'archives. Au fil des ans, des millions d'images numérisées y sont intégrées et les descriptions d'archives sont augmentées et bonifiées.

Depuis 10 ans, BANQ réalise des projets tournés vers les médias sociaux et les plateformes collaboratives. En favorisant la coopération et la communication, ces outils offrent un moyen privilégié d'atteindre les citoyens, qui connaissent peu les institutions d'archives, et de renforcer ainsi la notoriété de celles-ci. Sur Facebook, YouTube,

par **Florian Daveau**, archiviste-coordonnateur, BANQ Vieux-Montréal, et **Régnald Lessard**, archiviste-coordonnateur, BANQ Québec

Depuis 100 ans, la volonté de mettre en valeur les archives et de communiquer avec le public est au cœur de l'action des Archives nationales. Elle s'est d'abord incarnée dans la personnalité du premier archiviste du gouvernement de la province de Québec, Pierre-Georges Roy. Issu

△ Manuscrit accompagné d'aquarelles transcrit dans Wikisource.

Charles-Alfred-Marie Paradis, *Le Témiscamingue à la baie d'Hudson*, 1884, p. 22 (détail). BANQ Québec, fonds Famille Hector Langevin (P134, S1, D1, P22).



△ Photo diffusée dans la capsule « Le déneigement, ça date pas d'hier » sur le site d'ICI Radio-Canada le 5 mars 2019.

Quartier Saint-Jean-Baptiste – Rue O'Connell, vers 1906. BAnQ Québec, fonds Fred C. Würtele (P546, D2, P35). Photographe non identifié.

Instagram et Twitter, BAnQ diffuse des informations sur ses activités, ses services ainsi que ses fonds et collections. De plus, plusieurs projets de mise en valeur sur le Web ont vu le jour comme la diffusion régulière sur Flickr d'albums thématiques de photographies anciennes choisies avec soin. BAnQ a également développé des relations avec Wikimedia Canada. L'une des réalisations de la fondation Wikimedia, l'encyclopédie libre Wikipédia, est actuellement le cinquième site Web le plus consulté au monde. Wikimédia Canada et BAnQ collaborent à plusieurs projets : ajout de liens vers des notices de fonds d'archives dans plus de 800 articles de l'encyclopédie collaborative ; téléversement de milliers de photographies dans Wikimedia Commons ; insertion dans des articles de Wikipédia de photos qui ont par la suite été consultées plus de 150 millions de fois en cinq ans ; tenue d'activités de contribution au contenu francophone de l'encyclopédie qui incluent la formation des contributeurs à son utilisation ; ►

Les services d'archives privées agréés

par **Éric Turcotte**, archiviste, BAnQ Québec

Depuis 1990, BAnQ a procédé à la mise en place graduelle d'un réseau de services d'archives privées agréés qui, dans l'ensemble du Québec, constituent les partenaires privilégiés de ses centres régionaux en ce qui a trait à l'acquisition, à la conservation et à la diffusion des archives d'origine privée. L'agrément confirme la haute qualité et la performance de ces organismes. Ce réseau que BAnQ soutient financièrement compte maintenant 42 services d'archives.

Les services d'archives privées agréés fonctionnent en lien étroit avec d'autres organismes et institutions du milieu, notamment des bibliothèques, des centres d'interprétation du patrimoine ou des musées, des sociétés d'histoire et de généalogie de même que des municipalités. Les services d'archives privées agréés contribuent ainsi de façon marquante au développement culturel des régions.

BAnQ s'appuie énormément sur la présence et sur le rôle du réseau des services d'archives privées agréés, qui est reconnu comme le prolongement de son propre réseau en matière d'expertise et de mise en valeur du patrimoine archivistique privé.



△ Photo diffusée sur le site Web du *Journal de Québec* dans « Voici 10 bâtiments disparus du paysage de la ville de Québec » le 24 février 2019.

Marché Champlain, quartier Vieux-Québec, vers 1900. BAnQ Québec, fonds J. E. Livernois Ltée (P560, S1, P1023).
Photographe non identifié.

enfin, transcription collaborative de documents ou d'ouvrages imprimés dans Wikisource, la bibliothèque numérique collaborative de Wikimedia.

DE NOUVEAUX PARTENAIRES

Récemment, de nouvelles avenues ont été explorées et des partenariats ont été établis avec des organisations du monde de l'information, ce qui a permis de propulser des contenus à des niveaux de popularité élevés. Par exemple, depuis l'automne 2018, BAnQ a développé des liens avec ICI Radio-Canada Québec, qui a créé une série de capsules Web à caractère historique sur le thème « Ça date pas d'hier ». BAnQ offre une expertise et du contenu pour un résultat qui atteint, pour une capsule diffusée sur Facebook, des dizaines de milliers de visionnements quelques mois après sa sortie. Un autre projet de collaboration avec un média amorcé au début de 2019 a vu le jour sur

le site Web du *Journal de Québec*. BAnQ y contrôle les sujets et produit les contenus avec des partenaires. Le premier texte, *Voici 10 bâtiments disparus du paysage de la ville de Québec*, avait aussi été vu des dizaines de milliers de fois deux semaines après sa publication. Ces collaborations exigent des ressources et de l'agilité, mais les résultats sont supérieurs à ceux attendus.

Qu'il s'agisse d'organismes sans but lucratif (Wikimédia Canada) ou de médias (ICI Radio-Canada), le succès pour toucher de nouveaux publics passe avant tout par d'innombrables citoyens qui relaient le contenu culturel proposé et conservé par BAnQ. Ces citoyens sont des acteurs de premier plan, à la fois médiateurs et partenaires de choix. Indéniablement, prendre sa place dans le monde de l'information au XXI^e siècle, faire rayonner la culture sans altérer sa mission et sa crédibilité, exigent dorénavant et plus que jamais collaboration, partage et ouverture. ■

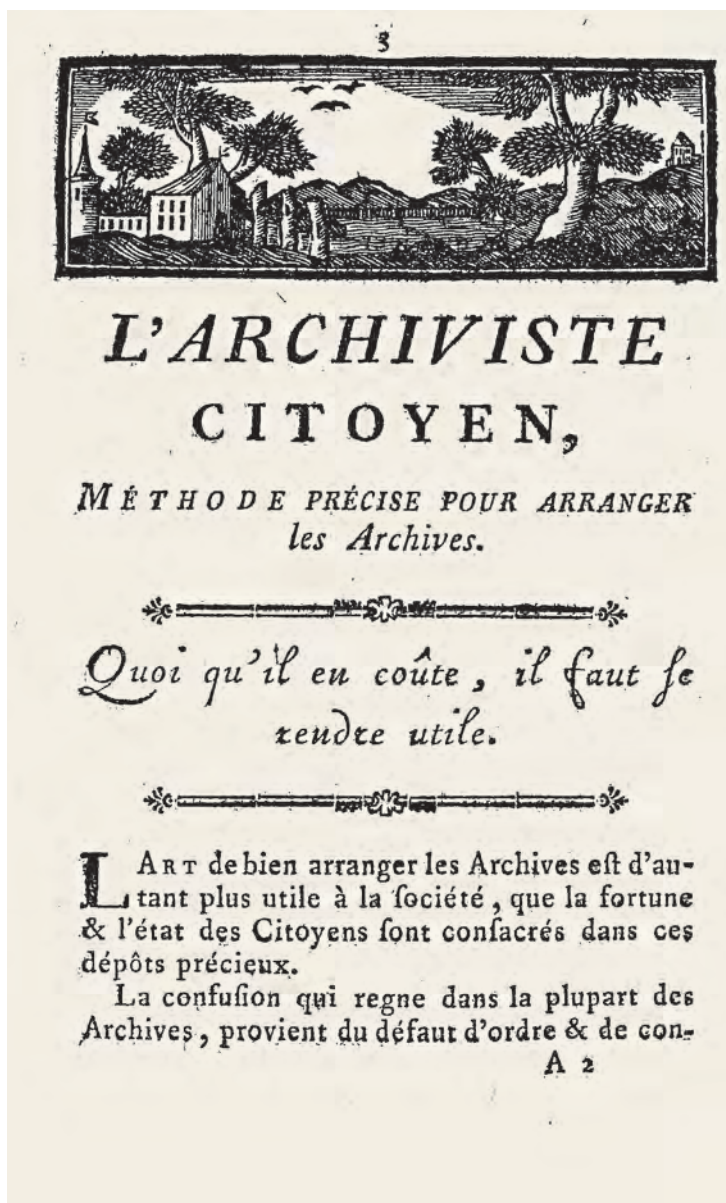
L'ARCHIVISTIQUE

Vieux métier, jeune profession et discipline émergente

par **Martine Cardin**, Ph. D., professeure titulaire, Département des sciences historiques de l'Université Laval

L'archivage est né de la volonté des hommes de garder des traces de leur consignation. Dès l'Antiquité, le terme grec *archeion* désigne l'édifice où sont déposés les actes publics et les papiers concernant les affaires de l'État. Les archives sont donc très tôt associées à la conservation des documents produits par et pour l'exercice du pouvoir étatique. Gardien du dépôt dans la Cité, l'archiviste est un tiers de confiance qui veille sur l'authenticité de cette mémoire consignée. Sa mission, constante tout au long de l'histoire de l'archivistique, a cependant évolué au gré des usages et des pratiques de l'écrit dans les modes de gouvernance de la société.

À la Renaissance, à une époque où le droit écrit régit la vie quotidienne, l'authentification des actes officiels inscrit l'archiviste dans la sphère juridique. À partir de la fin du XVIII^e siècle, son rôle se modifie sous l'influence de la révolution démocratique. À la nécessité de la preuve s'ajoute le besoin de témoignages pour inscrire en toute légitimité les jeunes États dans l'axe du temps. L'archivistique devient un métier de l'histoire mis en œuvre par des institutions nationales d'archives. La révolution bureaucratique qui s'opère dans les années 1950 commande un repositionnement dans l'organisation. L'archiviste historien se transforme en un gestionnaire qui rationalise la paperasse pour accroître son efficacité administrative et en filtre la masse volumineuse pour garantir la préservation du patrimoine documentaire. Peu à peu, ses pratiques se formalisent dans le creuset de la révolution de l'information que suscitent l'apparition et le déploiement des nouvelles ►



△ Antoine d'Estienne, *L'archiviste citoyen ou Méthode précise pour arranger les archives*, seconde édition revue, corrigée et augmentée, Aix, André Adibert, 1778, p. A2. Bibliothèque nationale de France.

technologies. Dans la décennie 1980, l'archiviste obtient une reconnaissance professionnelle par l'intégration de ses principes dans le cadre légal régulant l'accès aux archives dans le juste équilibre entre le droit à la mémoire et le droit à l'oubli des citoyens. Dix ans plus tard, les besoins de la formation professionnelle font émerger l'archivistique en tant que discipline universitaire définie au carrefour des sciences historiques, de l'information et de l'organisation.

De nos jours, la révolution numérique et ses valeurs de participation citoyenne appellent à nouveau à un questionnement des fondements de l'archivistique et de son action. À l'heure des technologies intelligentes, des mégadonnées et des fausses nouvelles, le rôle de tiers de confiance semble de moins en moins endossable par une seule

instance. Désormais, cette veille qui jusqu'ici a garanti l'intégrité et la fiabilité de l'information consignée ne peut être pleinement réalisée que par un faisceau d'acteurs au centre desquels l'archiviste est appelé à agir en tant que gardien des principes et méthodes sous-tendant l'authenticité de la mémoire documentaire.

Pour en savoir plus sur l'archivistique :

- Paul Delsalle, *Une histoire de l'archivistique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, coll. « Gestion de l'information », 1998, 259 p.
- Louise Gagnon-Arguin, *L'archivistique – Son histoire, ses acteurs depuis 1960*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1992, 229 p. ■

L'ARCHIVISTE DE DEMAIN, UN ÊTRE MULTIDISCIPLINAIRE

par **Natasha Zwarich**, Ph. D., professeure en archivistique, Département d'histoire de l'Université du Québec à Montréal, et **Dominique Maurel**, Ph. D., professeure agrégée, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal

La profession d'archiviste a connu, et connaîtra encore, d'importantes transformations. L'archiviste doit demeurer à l'affût de tout changement lié à l'évolution de sa discipline.

La profession d'archiviste se transforme au rythme des technologies qui se développent. Même si l'archiviste peut s'appuyer sur de solides

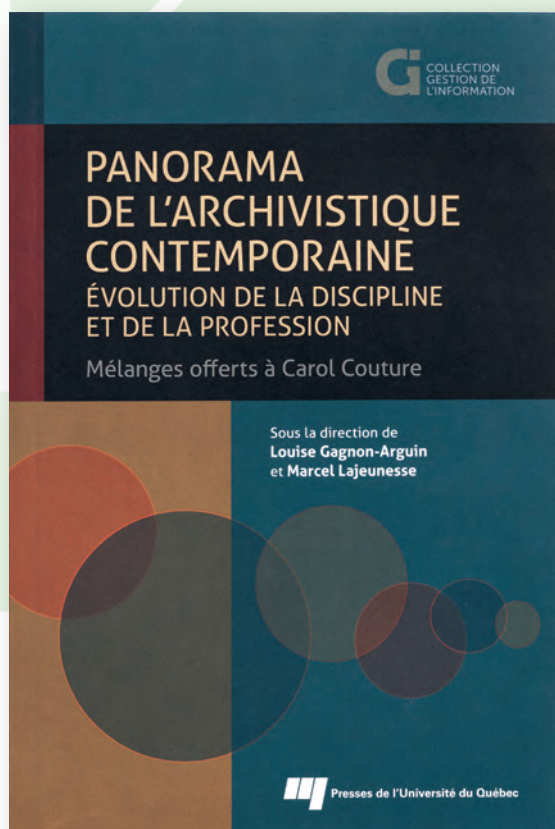
assises disciplinaires, il doit ajouter des cordes à son arc pour répondre à de nouveaux défis. Bien que les fonctions archivistiques demeurent les mêmes, leur mise en application doit s'adapter aux nouvelles réalités technologiques. Ainsi, l'archiviste doit maîtriser les technologies de l'information et effectuer une gestion adéquate de l'information numérique en assurant sa conservation, son intégrité, sa sécurité et son accessibilité. L'archiviste œuvre de plus en plus au sein d'équipes multidisciplinaires à des projets pour lesquels les perspectives de plusieurs types



d'acteurs sont requises. Ainsi en est-il pour la gestion des données, la mise en valeur d'archives, la préservation numérique ou la gouvernance informationnelle.

Dans le cadre de projets multidisciplinaires, l'archiviste doit élargir les rôles et responsabilités qui lui sont traditionnellement dévolus. Il a tout à gagner de l'adaptation d'outils appartenant à d'autres spécialisations, tels que la planification stratégique, l'analyse des processus d'affaires, la catégorisation des actifs informationnels et le développement d'indicateurs de performance. De plus, il doit mettre en œuvre des habiletés en gestion de projet, diplomatie et leadership. Des compétences de base en gestion lui fourniront des outils pour mieux faire valoir ses actions auprès des autres acteurs organisationnels avec lesquels il collaborera. ►

L'archiviste doit être un agent de changement pour accompagner les utilisateurs vers l'adoption de nouvelles pratiques.



◁ Louise Gagnon-Arguin et Marcel Lajeunesse (dir.), *Panorama de l'archivistique contemporaine : évolution de la discipline et de la profession – Mélanges offerts à Carol Couture*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2015, 332 p.



△ Paul Servais, avec la collaboration de Françoise Mirguet (dir.), *Archivistes de 2030 – Réflexions prospectives*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan, 2015, 427 p.

L'archiviste doit collaborer avec les divers acteurs de son organisation, et ainsi aiguïser ses talents en négociation et atteinte de consensus, tout en respectant les champs d'expertise de ceux-ci. Il doit promouvoir la valeur de ses projets et convaincre ses interlocuteurs de l'importance des outils proposés. L'archiviste doit innover dans l'amélioration de ses services pour répondre aux besoins évolutifs de son organisation. Il doit, de plus, être un agent de changement pour accompagner les utilisateurs vers l'adoption de nouvelles pratiques et se montrer réceptif aux nouvelles façons de faire qui lui sont proposées. L'archiviste doit posséder une grande capacité d'analyse des différentes situations dans lesquelles il évolue et demeurer flexible dans la résolution de problèmes. Finalement, il se doit de communiquer efficacement auprès de divers auditoires. L'archiviste doit donc étendre son champ de connaissances pour s'adapter aux changements et mieux démontrer sa contribution dans son organisation. ■

L'utilisation des *Rights Statements* et des licences Creative Commons dans BAnQ numérique¹

par **Florian Daveau**, archiviste-coordonnateur, BAnQ Vieux-Montréal, **Jean-François Palomino**, coordonnateur de la diffusion des collections patrimoniales, BAnQ Rosemont-La Petite-Patrie, et **William Kronström Richard**, avocat, Grande Bibliothèque



△ *Montreal, Tobogganing, the Spill*, carte postale, Montréal, Montreal Import Co., entre 1903 et 1906.

Avec plus de 5 millions de fichiers de documents patrimoniaux, BAnQ numérique est un site incontournable pour les personnes qui s'intéressent à l'histoire et à la culture du Québec. Les contenus diffusés sur cette plateforme – revues et journaux, images, cartes et plans, partitions musicales, vidéos, etc. – n'ont toutefois pas tous le même statut quant au droit d'auteur. Certains documents appartiennent au domaine public, d'autres sont protégés en vertu de la *Loi sur le droit d'auteur*. Parfois, les titulaires des droits demeurent inconnus ; dans d'autres cas, des droits ont été obtenus par BAnQ à la condition de respecter certaines clauses. Cette variété des possibilités peut rendre complexe la démarche des Québécois et des autres chercheurs qui souhaitent s'approprier cette richesse documentaire.

Au cours des dernières années, des outils pertinents ont été développés en Europe et en Amérique du Nord pour mieux informer le public au sujet des droits associés aux œuvres diffusées dans les collections numériques. Bien implantées sur Internet, les licences Creative Commons permettent à tout créateur d'afficher publiquement une licence associée à une œuvre diffusée en ligne. BAnQ utilise désormais les versions françaises de ces licences lorsqu'elle est titulaire des droits d'auteur sur les œuvres et lorsqu'elle détient le droit d'octroyer des sous-licences (en raison d'une entente contractuelle).

Par ailleurs, ceux qui ne sont pas des créateurs, mais des conservateurs, peuvent faire appel à une charte de mentions standardisées qui informent les usagers des droits rattachés aux œuvres diffusées en ligne. Conçues conjointement par Europeana et par la Digital Public Library of America, ces mentions sont rendues publiques sur le site RightsStatements.org. Pionnière parmi les institutions culturelles canadiennes, BAnQ fait désormais appel à ces mentions (disponibles en français depuis l'été 2019) pour mieux orienter ses utilisateurs.

Grâce à l'implantation de ces deux outils dans BAnQ numérique, les gens peuvent savoir rapidement ce qu'ils sont légalement en mesure de faire avec les œuvres numérisées à leur disposition. Les personnes qui veulent utiliser les œuvres libres de droits peuvent désormais le faire sans entrave, que ce soit pour enrichir une exposition ou un spectacle multimédia ou pour illustrer un livre. En adoptant cette orientation, BAnQ allège la gestion administrative de demandes qui lui étaient soumises auparavant tout en favorisant la diffusion du patrimoine documentaire, une mission enchâssée dans sa loi constitutive.

Non, les estampes de Pierre Ayot ou de René Derouin ne peuvent être diffusées sans l'accord des ayants droit. Les mentions qui accompagnent les œuvres en font clairement état. Mais les magnifiques illustrations réalisées par Clarence Gagnon publiées dans le roman *Maria Chapdelaine* peuvent être réutilisées librement au Canada, puisque son créateur est décédé depuis plus de 50 ans. Au terme d'un long chantier, chaque document des collections patrimoniales diffusé dans BAnQ numérique sera accompagné des mentions nécessaires, au bénéfice du public. N'hésitez pas à propager la bonne nouvelle : vos coups de cœur libres de droits peuvent désormais être partagés librement, au gré de votre enthousiasme. ■

1. Ce texte est paru dans le blogue *Carnet de la Bibliothèque nationale* à l'automne 2019.

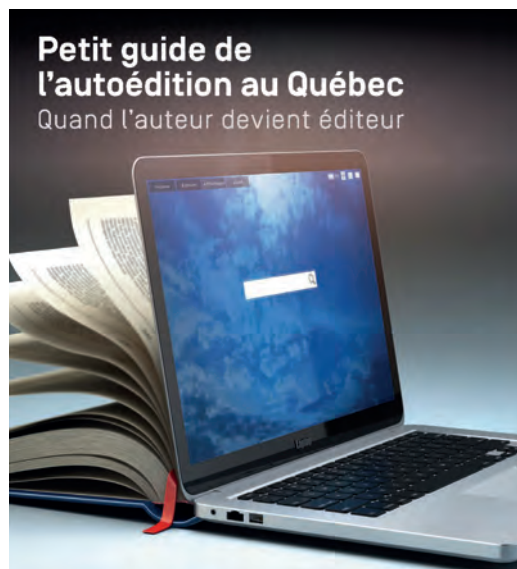
Quand l'auteur devient éditeur

par **Pascale Messier**, bibliothécaire, BANQ Rosemont–La Petite-Patrie

Depuis quelques années, l'autoédition est un mode de publication qui gagne du terrain. Selon les *Statistiques de l'édition au Québec en 2017*¹, le nombre d'individus qui s'autoéditent a plus que doublé depuis 2008, passant de 304 à 675 en 2017 pour les titres imprimés. En ce qui concerne le numérique, le nombre d'individus qui s'autoéditent a substantiellement augmenté de 2008 à 2017 : ceux qui ont procédé à un dépôt volontaire auprès de BANQ sont passés de 7 à 101².

BANQ, à titre de représentante officielle de l'Agence internationale de l'ISBN et d'administratrice du Programme de catalogage avant publication (CIP), tient un rôle majeur dans la chaîne de production du livre. Dans le cadre de ses services au public et particulièrement du travail auprès des éditeurs, le personnel est fréquemment amené à répondre aux questions de personnes qui, ayant un projet de publication en cours, souhaitent en savoir davantage sur l'autoédition. Le *Petit guide de l'autoédition au Québec* vise avant tout à répondre aux questions des auteurs qui s'intéressent aux méthodes d'édition non traditionnelles que sont l'autoédition et, dans une moindre mesure, l'édition à compte d'auteur.

Le guide expose dans ses grandes lignes le rôle de l'éditeur, les modes de publication et les implications de l'autoédition. Il présente certains services offerts par BANQ aux éditeurs et donne des réponses à des questions fréquemment posées. Par exemple, « Qu'est-ce que le droit d'auteur ? Comment protéger ses œuvres ? » ou « Quelle est la différence entre une réimpression et une réédition ? ». Finalement, il rassemble des liens vers des ressources utiles telles que l'agence ISSN de Bibliothèque et Archives Canada ou l'Office de la propriété intellectuelle du Canada pour l'enregistrement des droits d'auteur. Bien que BANQ n'offre pas de service d'aide à l'édition à proprement parler, nous sommes heureux de présenter ce guide qui sera d'une aide précieuse aux auteurs québécois souhaitant s'autoéditer. ■



1. Voir p. 36-37.

2. En vertu de la *Loi sur Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, tout éditeur québécois qui publie un document est tenu d'en déposer, à chaque édition, deux exemplaires dans les sept jours suivant sa publication auprès de BANQ. C'est ce qu'on appelle le « dépôt légal ». Actuellement, le dépôt légal ne couvre pas les publications numériques, mais BANQ reçoit celles-ci par dépôt volontaire.

Une nouvelle vitrine Web pour découvrir la richesse des activités de BANQ

par **Michel Defoy**, rédacteur et concepteur Web, Grande Bibliothèque

Depuis septembre, les activités de BANQ peuvent compter sur une vitrine Web plus conviviale, entièrement revue et améliorée. Avec ses photos, ses illustrations, ses vidéos et sa présentation aérée, elle a tout pour ravir l'œil. Réalisé dans le cadre de la refonte de la section Activités du portail de BANQ, le calendrier Web améliore grandement l'expérience en ligne des usagers. Ceux-ci trouveront plus facilement ce qui correspond à leurs intérêts et pourront au passage faire de belles découvertes.

Les activités inscrites au calendrier sont désormais regroupées sous sept grands thèmes qui couvrent l'ensemble des activités offertes par BANQ : histoire et patrimoine ; savoirs et vie pratique ; arts et littérature ; jeunesse ; sciences et technologies, enjeux sociaux et grands événements. Il est également possible d'explorer la programmation en triant par date, lieu, public ou série. Ceci permet d'organiser et d'explorer l'offre d'activités gratuites et variées en fonction d'intérêts précis.

En complément, le dépliant trimestriel *Quoi faire ?* propose un condensé des activités phares offertes par BANQ. Il permet de découvrir en un coup d'œil un



La plateforme éducative *Notre territoire, nos identités*

Par **Mathieu Thuot-Dubé**, directeur des services éducatifs, **Julie Maes**, chargée de projets, et **Eve Lafontaine**, archiviste, BANQ Vieux-Montréal

Récemment était lancée la plateforme éducative *Notre territoire, nos identités*, un nouvel outil collaboratif de BANQ. Soutenue par le Plan culturel numérique du Québec, cette ressource numérique fait partie de la démarche de cocréation avec le milieu scolaire amorcée par l'institution et mise en valeur sur le microsite BANQ Éducation, également lancé cette année.

Notre territoire, nos identités consiste en un espace collaboratif destiné aux enseignants et aux élèves du primaire et du secondaire qui s'articule autour de la mise en valeur du fonds d'archives Point du jour aviation limitée. Ce fonds d'archives, conservé à BANQ Vieux-Montréal, est constitué d'environ 2 millions de photographies aériennes couvrant l'ensemble des régions du Québec sur une période de plus de 40 ans [de 1954 à 1996]. Grâce à l'exhaustivité des régions couvertes et à la diversité des représentations du territoire qu'il permet, ce fonds possède un potentiel pédagogique énorme. Que ce soit pour constater l'évolution des villes et de l'occupation du territoire ou encore celle des mœurs et modes de vie des individus que l'on aperçoit sur les photographies grâce aux prises de vue à basse altitude, ce fonds est une invitation à redécouvrir le territoire québécois à travers le regard de différentes disciplines.

échantillon représentatif des ateliers, des conférences, des colloques et des spectacles offerts à la Grande Bibliothèque ainsi que les activités prévues dans les différentes régions du Québec. Richement illustré et agréable à consulter, *Quoi faire ?* se veut un pont entre l'ancien *Calendrier des activités* imprimé et la version bonifiée du calendrier Web, où l'on trouve la totalité de la programmation, finement détaillée. Ces nouveautés permettant de mieux servir les usagers témoignent des efforts consacrés par BANQ à l'enrichissement de son volet numérique. ■

Le titre du projet renvoie à l'idée que le territoire se construit à partir d'histoires et d'identités plurielles. On trouve des traces de ces histoires dans les collections d'institutions culturelles telles que BANQ. Elles prennent différentes formes, que l'on pense par exemple aux archives sonores, aux photographies, aux correspondances, aux livres d'artistes, aux estampes ou encore aux romans. Les enseignants qui visitent la plateforme sont invités à explorer ces divers objets culturels numérisés en salle de classe avec les élèves, favorisant ainsi le partage de connaissances et d'histoires entre les différentes régions de la province. Ils peuvent ainsi toucher à l'ensemble des savoirs enseignés au primaire et au secondaire. Ce faisant, l'enseignant est appelé à lier les différents documents pour en dégager



△ Portage-du-Cap, Havre-Aubert et L'Île-d'Entrée, 1979. BANQ Vieux-Montréal, fonds Point du jour aviation limitée (P690, S1, D79-0109). Photo : Jean-Marie Cossette.

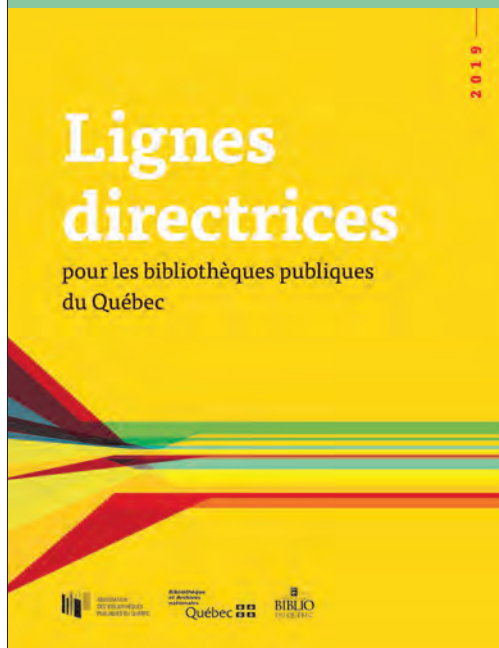
le potentiel pédagogique. Il crée par la suite des activités avec les nombreux types d'objets culturels qui constituent les collections de BANQ. Afin de guider les enseignants et les élèves, des outils interactifs développés avec le milieu scolaire sont également disponibles au sein même de la plateforme. Celle-ci vise ainsi à promouvoir une approche intuitive d'utilisation des collections de BANQ à des fins éducatives, et ce, dans une perspective transdisciplinaire.

À terme, la plateforme présentera des activités provenant d'écoles de chaque région du Québec, y compris les écoles accueillant des élèves issus des Premières Nations. Elle est un lieu d'échange et de collaboration entre les membres du personnel de BANQ, les institutions culturelles et les enseignants à l'échelle de la province. Elle est accessible à ntni.banq.qc.ca. ■

Au cœur des besoins des communautés

Les Lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec 2019

par **Jenny Desjardins**, bibliothécaire, Grande Bibliothèque



Combien de livres par habitant d'une municipalité faut-il prévoir dans un projet de construction de bibliothèque? Quel est le nombre d'heures d'ouverture recommandé pour un point de service destiné à une population de 35 000 habitants? Quels types d'espaces devraient être offerts à la communauté dans une bibliothèque publique? Voici quelques exemples des informations qui constituent le cœur des *Lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec 2019*, publiées sur le Web au début de l'été¹.

Le guide s'adresse à toute personne désireuse de faire de la bibliothèque de sa municipalité un point de service de qualité dans un espace attrayant, stimulant et en constante évolution, qui inclut des ressources documentaires riches et diversifiées. Qu'il s'agisse des professionnels en bibliothéconomie et en sciences de l'information, des techniciens en documentation, des gestionnaires, des décideurs, des comités de bénévoles de petites municipalités, des étudiants, tous y trouveront des réponses, des références et des arguments indispensables pour soutenir la progression ou la transformation de leur bibliothèque. Un outil de simulation (sous forme de tableau) permet d'obtenir un aperçu des principales ressources à prévoir en matière d'heures d'ouverture, de ressources humaines, de livres imprimés et d'espaces, afin d'offrir des services de qualité à la communauté.

Les Statistiques de l'édition au Québec

Une refonte et les premiers chiffres sur l'édition numérique

par **Mireille Laforce**, directrice du dépôt légal et des acquisitions, et **Pascale Messier**, bibliothécaire, BANQ Rosemont-La Petite-Patrie

Jusqu'à récemment, seules les statistiques de l'édition imprimée québécoise étaient publiées annuellement par BANQ¹. Par ailleurs, depuis plusieurs années, l'édition numérique suscite un intérêt grandissant dans plusieurs milieux, dont celui de l'édition. Contrairement à ce qui est le cas pour les publications imprimées, il n'existe pas encore d'obligation pour les éditeurs québécois de déposer leurs publications numériques auprès de BANQ. Malgré cela, l'institution les reçoit sur une base volontaire depuis 2001. Sans couvrir l'ensemble de l'édition numérique, une analyse des données accumulées au fil des ans a permis de faire ressortir des faits intéressants. Le moment était

donc venu d'enrichir la publication annuelle des *Statistiques de l'édition au Québec* d'éléments d'analyse relatifs à l'édition numérique.

Les plus récentes statistiques présentées incluent les données pour l'année 2017. Elles fournissent le nombre de titres publiés, en présentant leur évolution sur 10 ans selon des catégories de sujets. Elles s'attardent également aux types d'éditeurs, au tirage, aux langues de publication, aux publications pour les jeunes, aux publications en série ainsi qu'aux livres d'artistes. La dernière version des *Statistiques* a été complètement revue : elle met l'accent sur les statistiques elles-mêmes grâce à des tableaux et

graphiques épurés accompagnés de courts textes. Cette nouvelle mouture facilite la lecture et la compréhension des données tout en permettant de dégager l'essentiel des tendances de l'évolution de l'édition au Québec.

Voici quelques faits saillants de cette nouvelle édition que l'on peut consulter sur BANQ numérique :

- Pour ce qui est des titres numériques reçus par BANQ en dépôt volontaire, on note une hausse de 21 % entre 2008 et 2017. Parallèlement, le nombre de titres imprimés suit une courbe à la baisse de 21 % pour la même période.
- Sur 10 ans, le tirage des livres imprimés a diminué de 19 %.

À la fin de 2016, quelques représentants du milieu des bibliothèques publiques se sont réunis pour amorcer la refonte de l'édition précédente, *Bibliothèque d'aujourd'hui – Lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec*, paru en 2011. Un comité regroupant des représentants de l'Association des bibliothèques publiques du Québec, de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et du Réseau BIBLIO du Québec a été formé et a entrepris de sonder les bibliothèques². Prendre le pouls du personnel qui est en première ligne, au service des Québécois, apparaissait primordial. Les données recueillies ont permis de déterminer les préoccupations du personnel des bibliothèques. L'analyse des ressources existantes similaires, ailleurs dans le monde des bibliothèques publiques, s'est ensuite imposée. L'exercice a permis au comité de s'inspirer notamment de l'approche australienne qui s'exprime dans le document *Guidelines, Standards and Outcome Measures for Australian Public Libraries*, paru en 2016. Avant d'être publiées, les Lignes directrices ont été soumises à des intervenants actifs partout sur le territoire québécois pour obtenir leur avis.

Le comité de travail compte se réunir régulièrement afin de mettre ce guide à jour plus rapidement, et d'assurer ainsi aux bibliothèques québécoises la disponibilité d'un ouvrage de référence toujours actuel. ■

1. Les *Lignes directrices* sont disponibles dans BANQ numérique ainsi que sur le site lignesdirectricesbiblioquebec.ca. Un outil de simulation des ressources requises pour bien servir la population est également disponible sur ce site.

2. Les membres du comité sont nommés à la p. 7 des *Lignes directrices*. Ils ont aussi pu compter sur la collaboration ponctuelle du personnel du ministère de la Culture et des Communications.



- En considérant l'inflation, le prix des livres imprimés a diminué de près de 26 % entre 2008 et 2017.
- Bien qu'il s'agisse d'un dépôt volontaire, le nombre de titres actifs de publications en série numériques est supérieur à celui des titres imprimés, soit 5368 comparativement à 4763. ■

1. La compilation des données recueillies dans le cadre du dépôt légal permet une analyse statistique annuelle, qui brosse un portrait de l'évolution de l'édition au Québec sur plusieurs années. Les *Statistiques* sont accessibles à banq.qc.ca.

BANQ : une nouvelle agence ISNI

par **Danielle Poirier**, directrice des métadonnées et de la normalisation bibliographiques, BANQ Rosemont–La Petite-Patrie



Récemment, BANQ annonçait qu'elle devenait une agence ISNI pour le Québec. Composantes d'un vaste réseau déployé partout dans le monde, ces agences offrent des services d'attribution d'identifiants ISNI (International Standard Name Identifier) dans le but d'identifier de manière unique des personnes et des organismes qui œuvrent dans de nombreux domaines de la création, par exemple la musique, le théâtre, le cinéma, les arts, etc. L'identifiant ISNI peut être comparé à l'ISBN d'un livre.

BANQ prévoit offrir ce nouveau service au cours des prochains mois. Celui-ci s'inscrit dans le rôle de la Bibliothèque nationale, dépositaire de tous les documents publiés au Québec, qui détient déjà l'expertise liée à la description de ces documents. Par cette nouvelle initiative, soutenue par le ministère de la Culture et des Communications du Québec et son Plan culturel numérique, BANQ contribuera à accroître la visibilité de l'offre culturelle québécoise sur les réseaux numériques. L'attribution d'identifiants ISNI permettra de découvrir plus facilement les contenus culturels québécois sur le Web, d'augmenter l'efficacité de la chaîne de rétribution des créateurs par la traçabilité et de faciliter la mesure de la consommation des produits culturels au Québec. En permettant l'identification précise et univoque des personnes et organismes, l'ISNI deviendra un outil essentiel pour promouvoir l'identité culturelle québécoise sur le Web.

Pour toute question au sujet des identifiants ISNI, on peut écrire à isni@banq.qc.ca. ■

Le patrimoine théâtral québécois en « Rappels »

par **Danielle Léger**, bibliothécaire responsable des collections de programmes de spectacles et d'affiches, BANQ Rosemont–La Petite-Patrie

Au printemps dernier, BANQ a célébré la Journée mondiale du théâtre avec l'événement public *Mémoire numérique du théâtre au Québec*. Le clou de cette rencontre : le lancement de Rappels, une base de données diffusée gratuitement sur le Web qui recense à ce jour près de 3000 productions théâtrales québécoises.

L'édition inaugurale de Rappels fourmille de renseignements sur tous les spectacles de théâtre créés, coproduits ou accueillis par huit compagnies de théâtre institutionnelles depuis 1948¹. Les quelque 3000 fiches de spectacles mises en ligne font aussi écho aux 400 compagnies partenaires qui ont travaillé en coproduction avec les huit compagnies phares ou qui ont présenté des spectacles sur leurs scènes.

Le projet Rappels est porté par un intervenant chevronné et passionné. Pierre MacDuff œuvre depuis bientôt cinq décennies dans le milieu théâtral, où il a dirigé plusieurs organismes de production, de diffusion ou de concertation². Avec le projet Rappels, il se tourne vers la mémoire et la transmission numériques en s'appuyant sur les avis d'un comité scientifique qui a entre autres mandats de réfléchir aux orientations et aux perspectives de développement du site.

Les retombées de cette initiative sont multiples et bénéfiques. Dans Rappels, chaque production théâtrale est pourvue d'une fiche documentaire détaillée qui inclut un générique exhaustif – avec le nom des personnages joués par chacun des comédiens – et la liste des reprises et des tournées. Index et fonctions de recherche sont conçus pour satisfaire la curiosité des amateurs, la soif de connaître des chercheurs et les besoins des gestionnaires de la culture, sans oublier les élans de nostalgie des spectateurs! Les 3000 fiches colligées à ce jour ne représentent que le sommet d'un phénoménal iceberg. Une deuxième phase est en marche depuis avril 2019 : elle devrait doubler la moisson de fiches mises en ligne et porter le nombre de compagnies ou de diffuseurs phares à 23, avec une incursion du côté du théâtre jeune public. Cette nouvelle étape du projet sera aussi soutenue par des subventions du Conseil des arts et des lettres du Québec et du Conseil des arts du Canada, avec le concours actif de la Théâtrothèque du Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ) dirigée par le professeur Jean-Marc Larrue.

En plus d'être une source de référence grâce aux imprimés acquis par dépôt légal ou par don, BANQ contribue au projet par le signalement, la numérisation et la mise en ligne prioritaires des programmes et des affiches auxquels les fiches de Rappels renvoient. En retour, les compagnies de théâtre étoffent les collections patrimoniales de l'institution et accordent avec célérité les autorisations de reproduction et de diffusion de tous leurs programmes et affiches.



△ Couthuran, *La complainte des hivers rouges* de Roland Lepage, mise en scène de Michelle Rossignol, affiche, 87 x 54 cm, Québec, Le Trident, 1978.

Un coup de sonde vers les profondeurs de l'iceberg permet d'estimer à 15 000 le nombre de productions théâtrales professionnelles contemporaines appelées à trouver leur place dans cette chronique exhaustive – et providentielle – de la vie théâtrale professionnelle en territoire québécois. Pour en savoir plus, consultez rappels.ca. ■

1. Ces huit compagnies de théâtre ont participé au projet sous l'égide de Théâtres associés inc. (T.A.I.). On compte parmi elles six organismes établis à Montréal, et deux à Québec. En voici la liste, par date de fondation : Théâtre du Rideau Vert (1948), Théâtre du Nouveau Monde (1951), Théâtre de Quat'Sous (1955), Théâtre Denise-Pelletier (1964), Centre du Théâtre d'Aujourd'hui (1968), Théâtre du Trident (1970), Duceppe (1973) et le Théâtre de la Bordée (1976).

2. Louise Vigeant, « Théâtre et collégialité — Deux passions, un itinéraire : entretien avec Pierre MacDuff », *Jeu, revue de théâtre*, n° 82, 1997, p. 22-32 (<https://id.erudit.org/iderudit/25386ac>).

Coup d'œil sur les acquisitions patrimoniales

par **Daniel Chouinard**, bibliothécaire responsable des achats et des dons, BAnQ Rosemont–La Petite-Patrie, et **Julie Roy**, archiviste-coordonnatrice, BAnQ Sherbrooke, avec la collaboration de **Jacinthe Duval**, archiviste-coordonnatrice, BAnQ Gatineau, de **Sophie Côté**, archiviste, BAnQ Québec, de **Sophie Morel**, archiviste-coordonnatrice, BAnQ Trois-Rivières, d'**Annie Dubé**, archiviste, BAnQ Vieux-Montréal, de **Myriam Gilbert**, archiviste-coordonnatrice, BAnQ Saguenay, d'**Alban Berson**, cartothécaire, d'**Anne-Marie Lanctôt** et de **Catherine Ratelle-Montemiglio**, bibliothécaires, BAnQ Rosemont–La Petite-Patrie



▷ Eva Brandl, planche 5 tirée du livre d'artiste *A Sense of Place *Draft Works*, Montréal, Eva Brandl, 2008.

Des œuvres uniques

Qu'ont en commun certaines œuvres de Louis-Pierre Bougie, de Marianne Chevalier, de Chantal duPont, de Paule Lamarche, d'Ilana Pichon et de Francine Simonin conservées par BAnQ ? Au-delà de leurs qualités esthétiques, elle tirent leur origine d'un séjour de création hors Québec. Qu'il s'agisse de résidences de création, de stages en atelier ou encore de séjours de perfectionnement ou de ressourcement, toutes les occasions sont bonnes pour concevoir une œuvre.

L'acquisition par don ou par achat des estampes et des livres d'artistes produits dans ces moments uniques de création fait partie de la mission de BAnQ. Comme elles sont réalisées à l'extérieur du

Québec, ces œuvres ne doivent pas obligatoirement être déposées auprès de BAnQ. Elles représentent toutefois un très grand intérêt pour la province.

Les œuvres produites en un seul exemplaire sont aussi soustraites au dépôt légal, mais certaines trouvent tout de même leur place dans les collections de BAnQ. C'est le cas du livre d'artiste *A Sense of Place *Draft Works*, créé par l'artiste Eva Brandl en 2008 en un seul exemplaire. Brandl est très active dans le milieu de l'art contemporain montréalais, notamment dans les centres d'artistes autogérés, où elle a présenté de nombreuses expositions alliant sculpture, photographie et installation. Avec cette publication, elle s'approprie de manière ponctuelle le support du livre d'artiste, un type d'œuvre ►

qui peut être investi de manière occasionnelle tout en restant en harmonie avec la démarche artistique de son créateur.

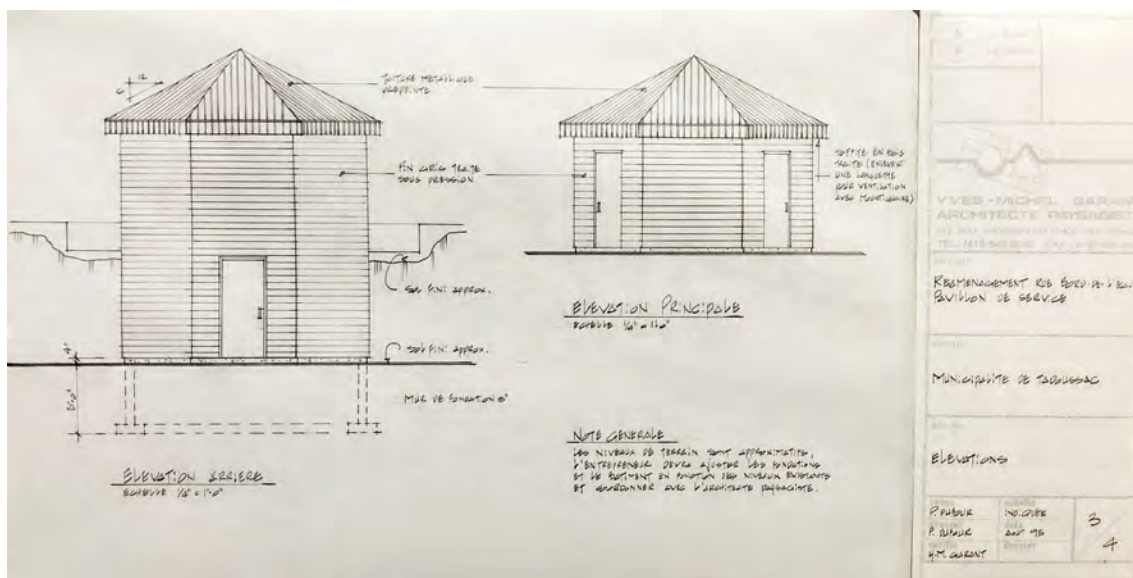
A *Sense of Place* a été créé à la suite d'une résidence d'artiste dans un lieu bien particulier : l'île Fogo, située au nord-est de Terre-Neuve, et plus particulièrement dans la communauté de Tiltling, en 2008. De nombreux artistes y sont accueillis chaque année afin de réaliser un séjour de recherche et de création dans un décor singulier alliant modernité, tradition et paysages spectaculaires. Cette édition unique est composée de 12 planches sur papier fait à la main. Les œuvres ont été réalisées à partir d'un mélange de caséine, une protéine provenant du lait, et de pigments. On y reconnaît l'architecture typique de la région, notamment des maisons construites en lattes de bois, peintes en blanc et rouge. Cette œuvre incite à voyager au cœur de ce territoire unique et donne envie d'en découvrir la culture insulaire.

Un premier fonds d'architecture de paysage conservé à BAnQ Saguenay

Le fonds d'Yves-Michel Garant, fondateur de la première firme d'architecture de paysage dans la région du Saguenay, est conservé depuis peu par BAnQ. Garant a œuvré pendant plus de 35 ans au Saguenay-Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord.

Au cours de sa carrière, Yves-Michel Garant a réalisé plusieurs centaines de projets dans les secteurs municipal, scolaire, commercial et résidentiel. Parmi ses projets majeurs au Saguenay-Lac-Saint-Jean, on note la conception du Vieux-Port de Chicoutimi, différents aménagements pour la Pulperie de Chicoutimi, un plan de développement du Village historique de Val-Jalbert ainsi que le réaménagement du parc du Bassin à Chicoutimi à la suite du déluge de 1996. Garant a reçu plusieurs prix de l'Association des architectes paysagistes du Québec, dont le prestigieux prix Frederick-Todd, qui récompense les membres ayant contribué de façon exceptionnelle à promouvoir l'architecture de paysage par leurs projets, leurs publications, leur enseignement ou leur engagement. Le fonds comprend les dessins ainsi que les dossiers rattachés à chacun des projets d'architecture réalisés par Yves-Michel Garant.

▷ Plan de réaménagement du pavillon de service de la rue du Bord-de-l'Eau à Tadoussac, août 1995. BAnQ Saguenay, fonds Yves-Michel Garant (P254, P1).



▷ Éléves de l'école de Saint-Ludger de Calumet, 1948. BANQ Gatineau, fonds Sœurs du Sacré-Cœur de Jésus (P238, S1). Photographie non identifiée.



COUP D'ŒIL

La mission d'éducation des Sœurs du Sacré-Cœur de Jésus

Les premières religieuses de la congrégation des Sœurs du Sacré-Cœur de Jésus, fondée en France en 1816, arrivent à Ottawa en 1902. Elles se consacrent rapidement à l'éducation des enfants catholiques du Québec, de l'Ontario et du Grand Nord canadien. Présentes surtout en Outaouais, elles étendent leur mission jusqu'à Montréal, au Témiscamingue et dans les Laurentides. Bien que principalement enseignantes, elles travaillent en outre en service social, en santé et en pastorale.

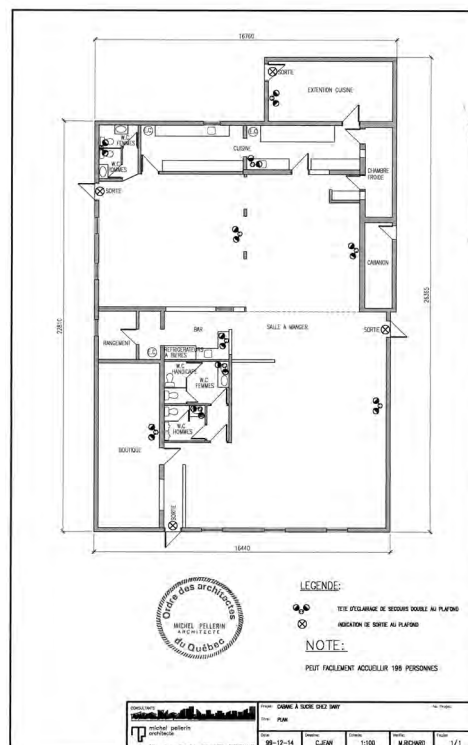
Le fonds des Sœurs du Sacré-Cœur de Jésus, acquis récemment par BANQ, constitue un incontournable pour tous ceux qui s'intéressent à l'évolution de l'éducation au Québec et en Ontario. Composé de documents administratifs de la maison provinciale canadienne, il contient aussi des chroniques. Ces documents sont particulièrement intéressants puisqu'ils relatent les événements qui ont marqué chacun des endroits où les sœurs ont œuvré. De nombreuses photographies illustrent aussi l'histoire des sœurs, de leurs œuvres et de leurs élèves.

Michel Pellerin Architecte à BANQ Trois-Rivières

Les archives de la firme Michel Pellerin Architecte ont fait leur entrée depuis peu à BANQ Trois-Rivières. Ce fonds est complémentaire aux fonds Jean-Louis Caron (P32) et Bigué, Lord et associés inc. (P125) déjà conservés par ce centre d'archives. Il va sans dire que cette nouvelle acquisition enrichit le corpus documentaire relatif aux architectes ayant œuvré en Mauricie et au Centre-du-Québec.

Michel Pellerin amorce sa carrière en 1978 et fonde sa firme trois ans plus tard. Depuis quatre décennies, cette entreprise est au cœur de nombreux projets de construction, d'agrandissement, de réaménagement ou de restauration d'édifices.

Soulignons ceux de la cabane à sucre Chez Dany, de la Microbrasserie Nouvelle-France, de la vieille prison et de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, du Three Rivers High School, du stade Fernand-Bédard, du parc portuaire de Trois-Rivières et de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Le fonds se compose de documents administratifs et de dossiers de projets d'architecture couvrant la période de 1982 à 2006. ▶



◁ Plan de la Cabane à sucre chez Dany dessiné par C. Jean de la firme Michel Pellerin Architecte, 14 décembre 1999. BANQ Trois-Rivières, fonds Michel Pellerin Architecte (P150, D99M31).



△ Québec, 2004. BAnQ Québec, fonds Pierre Lahoud (P999, S3, D64). Photo : Pierre Lahoud.

Le Québec vu du ciel, un don exceptionnel de Pierre Lahoud

Le fonds de l'historien Pierre Lahoud, constitué de quelque 250 000 photographies aériennes, est conservé depuis peu à BAnQ Québec. Prenant la forme de diapositives créées entre 1985 et 2008, ce fonds couvre l'ensemble des régions administratives du Québec. Ainsi, sur une période d'un peu plus de 20 ans, le fonds Pierre Lahoud présente l'évolution du territoire de la province ainsi que les transformations des villes et des villages. Les modifications à l'aménagement du territoire sont visibles en ce qui concerne, entre autres, l'utilisation des ressources naturelles du Québec.

Les documents sont remarquables par la rareté de l'information qu'ils contiennent. De plus, les photographies aériennes offrent un point de

vue unique sur le territoire québécois. Le fonds permet par exemple de comprendre le développement urbain, agricole ou forestier de certaines régions, de défendre un droit lié à la propriété foncière ou encore d'admirer la beauté du vaste territoire du Québec.

La création scénique nouveau genre

BAnQ a acquis récemment le fonds Lemieux Pilon 4D Art. Fondée à Montréal en 1985, cette compagnie artistique multidisciplinaire compte déjà une trentaine de productions originales à son répertoire. Reconnu mondialement pour son travail fusionnant la danse, le théâtre, la musique, les arts visuels, les arts filmiques et le multimédia, le tandem composé de Michel Lemieux et de Victor Pilon crée des spectacles hybrides envoûtants. De plus, il multiplie les collaborations avec des partenaires tels que le Planétarium Rio Tinto Alcan, le Cirque du Soleil, l'Opéra de Montréal et l'Opéra de Québec, le Festival International de Jazz de Montréal, etc.

Le fonds comprend des textes, des cahiers de notes personnelles, des dessins, des maquettes, des plans et des concepts de décors. Par la richesse de ces archives, on peut comprendre le cheminement d'une œuvre, de sa création à son aboutissement. Le fonds compte aussi des vidéos, des CD et des disques rigides qui permettent de revivre chacun des spectacles.



▷ Spectacle *La Belle et la Bête* joué au Théâtre du Nouveau Monde, 2010. BAnQ Vieux-Montréal, fonds Lemieux Pilon 4D Art (P1004). Photo : Victor Pilon.



◀ Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, Plan de la ville de Montréal en Canada, Nouvelle France dans l'Amérique septentrionale, plan manuscrit, 53,7 x 78,3 cm, s. l., s. é., 1802.

L'apprentissage d'un cartographe

En 1717, l'ingénieur Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry trace plusieurs plans de la ville de Montréal. Ces documents doivent notamment servir à l'édification d'une enceinte munie de bastions, destinée à remplacer la fragile palissade de pieux de cèdre entourant la cité. Quatre-vingt-cinq ans plus tard, sous le Régime britannique, les plans utilisés lors des travaux, qui se sont étendus de 1717 à 1744, se trouvent dans un piteux état. L'encre s'est estompée, les déchirures sont nombreuses. Un plan manuscrit récemment acquis par BANQ est une copie d'un des plans de Chaussegros de Léry, effectuée par Joseph Bouchette en décembre 1802.

En mars 1790, Joseph Bouchette est engagé au Bureau de l'arpenteur général du Québec en tant que dessinateur adjoint. Son travail consiste essentiellement à recopier des cartes. Bien que nommé arpenteur-géomètre en 1791, il préfère ne pas exercer immédiatement cette profession et s'engage dans la marine provinciale. En juillet 1801, il réintègre le Bureau de l'arpenteur général en tant que « député arpenteur général » du Bas-Canada. À la fin de décembre de cette même année, le gouverneur Robert Shore Milnes lui assigne les fonctions d'arpenteur général. Bouchette occupera ce poste jusqu'à sa mort, en 1841. Considéré comme l'un des plus importants cartographes canadiens-

français, il publie à Londres en 1815 une carte détaillée du Bas-Canada ainsi qu'un important ouvrage intitulé Description topographique du Bas-Canada.

Lorsqu'il copie le Plan de la ville de Montréal en Canada [...], en décembre 1802, Bouchette agit comme arpenteur général bien qu'il n'en ait pas encore le titre. Que ce haut fonctionnaire occupe son temps à la besogne de copiste paraît assez curieux. Toutefois, il s'agit d'un service d'envergure limitée au sein duquel le jeune Bouchette bénéficie de peu de soutien. De plus, c'est le début de l'hiver : ce n'est pas le moment de se lancer dans l'une des ambitieuses campagnes d'arpentage qui jalonnent sa carrière. ■

CETTE HISTOIRE NOUS MÈNERA LOIN

En 2020, BANQ célèbre le centenaire des Archives nationales du Québec, pilier de la société québécoise et témoin de son histoire.

D'est en ouest, du nord au sud, en suivant le fleuve et les routes, les centres d'archives de BANQ habitent le Québec.

Vous êtes convié à la fête, alors restez à l'affût!
archives100ans.banq.qc.ca

100
ANS

Archives
nationales



Jeune fille autochtone, 2012.
BAnQ Québec, fonds Ministère
du Conseil exécutif (E5).
Photo : Patrick Lachance.